



Exposé des motifs

Le présent texte détermine les grilles horaires des classes de l'enseignement secondaire général (ci-après « ESG ») valables à partir de la rentrée scolaire 2025/2026.

Les changements par rapport à l'année scolaire 2024/2025 :

Par rapport au règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général, les modifications suivantes ont été apportées :

1. Trois leçons d'éducation physique par semaine pour toutes les classes de 7^e et de 6^e de l'enseignement secondaire général

En accord avec le programme gouvernemental en ce qu'il vise la promotion des activités physiques, de la motricité, de la créativité et de l'interaction sociale entre les jeunes, il a été décidé qu'à partir de la rentrée scolaire 2025/2026, toutes les classes de 7^e et de 6^e bénéficieront de trois leçons d'éducation physique par semaine.

Pour les élèves de 5^e, la mise en œuvre de cette mesure est prévue pour la rentrée 2026/2027.

2. Deux nouvelles sections dans la division administrative et commerciale

a) Section « data literacy »

Cette nouvelle section de l'ESG ouvre au Luxembourg à l'École de Commerce et de Gestion - School of Business and Management.

La section « data literacy » est une spécialisation en classes de 2^e et de 1^{ère} qui transmet aux élèves les compétences-clé pour naviguer dans un monde marqué par la croissance exponentielle de données numériques. *Data literacy* ne signifie pas seulement savoir collecter, lire, comprendre, analyser et interpréter ces données, mais aussi comprendre la manière dont elles sont utilisées, évaluer leur fiabilité et leur crédibilité et reconnaître des biais et des risques.

b) Section « affaires économiques »

Cette nouvelle section de la division administrative et commerciale de l'enseignement secondaire général sera offerte au Luxembourg par l'École de Commerce et de Gestion - School of Business Management.

La section « affaires économiques », offerte aux élèves des classes de 2^e et de 1^{ère}, met l'accent sur les concepts fondamentaux de l'économie, des affaires, de la comptabilité, des compétences entrepreneuriales et de la création d'entreprise. Des ateliers pratiques, des conférences d'entrepreneurs locaux et des projets concrets peuvent être proposés. Les activités entrepreneuriales

valorisent en particulier les contenus des matières *Économie de gestion* et *Comptabilité* en les présentant non plus de façon linéaire, mais dans une approche interdisciplinaire et en les rapprochant aux réalités de la création d'entreprise et de la gestion d'entreprise.

3. Une nouvelle section dans la division artistique

Dès la rentrée 2025/2026, les élèves de l'ESG pourront opter pour la poursuite de leurs études dans la section « production musicale ».

Lors de leur parcours dans les classes de la 4^e GPM jusqu'à la 1^{ère} GPM, les élèves découvriront comment enregistrer de la musique et mixer des concerts en live. Ils apprendront à connaître les diverses institutions, professions et informations essentielles des secteurs de la musique et de la culture.

En plus des bases de la théorie musicale et de leur application en pratique, les élèves acquerront la connaissance des principes mathématiques et physiques importants pour comprendre la musique.

4. Grille horaire de la section « sciences de la santé »

Les premiers élèves de la section « sciences de la santé » seront inscrits en classe de 3^e GSH à la rentrée 2025/2026 rendant nécessaire l'élaboration d'une grille horaire y afférente.

5. Adaptation des grilles horaires du Lycée Ermesinde

Aux classes inférieures, la discipline « vie et société » est associée à la discipline « art et société ». Après une phase d'adaptation, il est envisagé d'étendre cette combinaison à toutes les classes inférieures.

Aux classes supérieures, les adaptations visent à préparer de façon plus ciblée les élèves au diplôme visé tel que prévu à l'article 5^{quarter} de la loi modifiée du 25 juillet 2005 portant création d'un lycée-pilote.

6. Adaptation de la grille horaire des classes CLIJAA offertes à l'ENAD

Les grilles des horaires ont été adaptées pour mieux répondre à la demande d'une intégration plus ciblée en corrélation avec le parcours et les buts professionnels des apprenants adultes.

7. Nouvelle variante linguistique en section « marketing, médias et communication »

Une variante francophone de la section « marketing, médias et communication » sera proposée à la rentrée 2025/2026.



Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire général, et notamment son article 18 ;

Vu la loi modifiée du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et d'infirmières et réglementant la collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Santé ;

Vu la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées, et notamment son article 5 ;

Vu la loi modifiée du 25 juillet 2005 portant création d'un lycée-pilote ;

Vu la loi modifiée du 10 août 2005 portant création d'un Lycée technique pour professions éducatives et sociales ;

Vu la loi modifiée du 11 juillet 2007 portant a) approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Sarre concernant la création d'un établissement d'enseignement secondaire germano-luxembourgeois, signé à Perl, le 4 décembre 2006 ; b) approbation du Protocole entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le « Landkreis Merzig-Wadern » sur les immeubles existants et sur le financement des projets immobiliers ainsi que des dépenses courantes du « Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl », signé à Perl, le 4 décembre 2006 ;

Vu la loi modifiée du 22 juillet 2008 portant création d'un lycée à Junglinster, et notamment son article 2 ;

Vu la loi modifiée du 12 mai 2009 portant création d'une École nationale pour adultes ;

Vu la loi modifiée du 13 juin 2013 portant création d'un lycée à Clervaux, et notamment son article 2 ;

Vu la loi modifiée du 26 février 2016 portant création d'une école internationale publique à Differdange, et notamment son article 4 ;

Vu la loi modifiée du 24 août 2016 portant introduction du cours commun « vie et société » dans l'enseignement secondaire ;

Vu la loi modifiée du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ;

Vu la loi modifiée du 13 juillet 2018 portant création d'un lycée à Mondorf-les-Bains, et notamment son article 2 ;

Vu la loi du 13 mars 2018 portant sur le développement curriculaire de l'Éducation nationale ;

Vu la loi modifiée du 6 août 2021 portant création d'un lycée à Mersch, et notamment son article 2 ;

Vu la loi du 8 juillet 2022 portant création d'un lycée à Luxembourg, et notamment son article 2 ;

Les avis de la Chambre d'agriculture, de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés ayant été demandés ;

L'avis du Conseil supérieur de certaines professions de santé ayant été demandé ;

Le Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. Dans les différentes classes de l'enseignement secondaire général, l'enseignement est dispensé suivant les grilles horaires annexées.

Art. 2. La promotion dans les classes de l'enseignement secondaire général tient compte des coefficients des différentes disciplines ainsi que, le cas échéant, des disciplines fondamentales indiquées dans les grilles horaires annexées.

Les effectifs des classes et des auditoriums mentionnés dans les remarques des grilles horaires n'ont qu'une valeur indicative.

Art. 3. Le règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général est abrogé.

Art. 4. Le présent règlement est applicable à partir de l'année scolaire 2025/2026.

Art. 5. Le ministre ayant l'Éducation nationale dans ses est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commentaire des articles

Les dispositions des articles 1 à 5 ne requièrent pas d'observations supplémentaires, leur portée étant suffisamment éclairée par l'exposé des motifs.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Fiche financière :

Le présent projet n'a pas d'impact sur le budget de l'État, il fixe le contenu des grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général.



FICHE D'ÉVALUATION D'IMPACT MESURES LÉGISLATIVES, RÉGLEMENTAIRES ET AUTRES



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](https://www.adobe.com/fr/acrobat/reader-main.html).

1. Coordonnées du projet

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Intitulé du projet :	Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général		
Ministre:	Le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse		
Auteur(s) :	Annick Hoffmann		
Téléphone :	247-75129	Courriel :	annick.hoffmann@men.lu
Objectif(s) du projet :	<p>Le texte détermine les grilles horaires des classes de l'enseignement secondaire général valables à partir de la rentrée scolaire 2025/2026.</p> <p>Par rapport au règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général, les modifications suivantes sont apportées :</p> <ol style="list-style-type: none">1. toutes les classes de 7e et de 6e bénéficieront de trois leçons d'éducation physique par semaine2. deux nouvelles sections dans la division administrative et commerciale, la section « data literacy » et la « affaires économiques » ;3. la nouvelle section « production musicale » dans la division artistique ;4. l'élaboration de la grille horaire de la section « sciences de la santé » ;5. l'adaptation des grilles horaires du Lycée Ermesinde ;6. l'adaptation de la grille horaire des classes CLIJAA offertes à l'ENAD ;7. Une nouvelle variante linguistique en section « marketing, médias et communication ». <p>Le texte abroge le règlement grand-ducal du 22 juillet 2023 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées, ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général.</p>		
Autre(s) Ministère(s) / Organisme(s) / Commune(s) impliqué(e)(s)			
Date :	25/04/2025		

2. Objectifs à valeur constitutionnelle

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Le projet contribue-t-il à la réalisation des objectifs à valeur constitutionnelle ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Dans l'affirmative, veuillez sélectionner les objectifs concernés et veuillez fournir une brève explication dans la case «Remarques» indiquant en quoi cet ou ces objectifs sont réalisés :		
<input type="checkbox"/> Garantir le droit au travail et veiller à assurer l'exercice de ce droit		
<input type="checkbox"/> Promouvoir le dialogue social		
<input type="checkbox"/> Veiller à ce que toute personne puisse vivre dignement et dispose d'un logement approprié		



- Garantir la protection de l'environnement humain et naturel en œuvrant à l'établissement d'un équilibre durable entre la conservation de la nature, en particulier sa capacité de renouvellement, ainsi que la sauvegarde de la biodiversité, et satisfaction des besoins des générations présentes et futures
- S'engager à lutter contre le dérèglement climatique et œuvrer en faveur de la neutralité climatique
- Protéger le bien-être des animaux
- Garantir l'accès à la culture et le droit à l'épanouissement culturel
- Promouvoir la protection du patrimoine culturel
- Promouvoir la liberté de la recherche scientifique dans le respect des valeurs d'une société démocratique fondée sur les droits fondamentaux et les libertés publiques

Remarques :

3. Mieux légiférer

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Partie(s) prenante(s) (organismes divers, citoyens,...) consultée(s) : Oui Non

Si oui, laquelle / lesquelles :

Chambres professionnelles concernées
CNEL
Conseil supérieur de certaines professions de santé

Remarques / Observations :

Destinataires du projet :

- Entreprises / Professions libérales : Oui Non
- Citoyens : Oui Non
- Administrations : Oui Non

Le principe « Think small first » est-il respecté ?

(c.-à-d. des exemptions ou dérogations sont-elles prévues suivant la taille de l'entreprise et/ou son secteur d'activité ?)

Oui Non N.a. ¹

Remarques / Observations :

¹ N.a. : non applicable.

Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ? Oui Non

Existe-t-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour et publié d'une façon régulière ?

Oui Non

Remarques / Observations :

Le projet a-t-il saisi l'opportunité pour supprimer ou simplifier des régimes d'autorisation et de déclaration existants, ou pour améliorer la qualité des procédures ? Oui Non

Remarques / Observations :

Le projet contient-il une charge administrative ² pour le(s) destinataire(s) ? (un coût imposé pour satisfaire à une obligation d'information émanant du projet ?) Oui Non

Si oui, quel est le coût administratif ³ approximatif total ?



(nombre de destinataires x
coût administratif par
destinataire)

² Il s'agit d'obligations et de formalités administratives imposées aux entreprises et aux citoyens, liées à l'exécution, l'application ou la mise en œuvre d'une loi, d'un règlement grand-ducal, d'une application administrative, d'un règlement ministériel, d'une circulaire, d'une directive, d'un règlement UE ou d'un accord international prévoyant un droit, une interdiction ou une obligation.

³ Coût auquel un destinataire est confronté lorsqu'il répond à une obligation d'information inscrite dans une loi ou un texte d'application de celle-ci (exemple : taxe, coût de salaire, perte de temps ou de congé, coût de déplacement physique, achat de matériel, etc.).

a) Le projet prend-il recours à un échange de données inter-administratif (national ou international) plutôt que de demander l'information au destinataire ? Oui Non N.a.

Si oui, de quelle(s)
donnée(s) et/ou
administration(s)
s'agit-il ?

b) Le projet en question contient-il des dispositions spécifiques concernant la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel ⁴ ? Oui Non N.a.

Si oui, de quelle(s)
donnée(s) et/ou
administration(s)
s'agit-il ?

⁴ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE. (www.cnpd.public.lu)

Le projet prévoit-il :

- une autorisation tacite en cas de non réponse de l'administration ? Oui Non N.a.
- des délais de réponse à respecter par l'administration ? Oui Non N.a.
- le principe que l'administration ne pourra demander des informations supplémentaires qu'une seule fois ? Oui Non N.a.

Y a-t-il une possibilité de regroupement de formalités et/ou de procédures (p.ex. prévues le cas échéant par un autre texte) ? Oui Non N.a.

Si oui, laquelle :

En cas de transposition de directives communautaires, le principe « la directive, rien que la directive » est-il respecté ? Oui Non N.a.

Sinon, pourquoi ?

Le projet contribue-t-il en général à une :

- a) simplification administrative, et/ou à une** Oui Non
- b) amélioration de la qualité réglementaire ?** Oui Non

Remarques / Observations :

Des heures d'ouverture de guichet, favorables et adaptées aux besoins du/des destinataire(s), seront-elles introduites ? Oui Non N.a.

Y a-t-il une nécessité d'adapter un système informatique auprès de l'Etat (e-Government ou application back-office) Oui Non

Si oui, quel est le délai



pour disposer du nouveau

Y a-t-il un besoin en formation du personnel de l'administration concernée ? Oui Non N.a.

Si oui, lequel ?

Remarques / Observations :

4. Egalité des chances

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Le projet est-il :

- principalement centré sur l'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non
- positif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez de quelle manière :

- neutre en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez pourquoi :

- négatif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez de quelle manière :

Y a-t-il un impact financier différent sur les femmes et les hommes ? Oui Non N.a.

Si oui, expliquez de quelle manière :

5. Projets nécessitant une notification auprès de la Commission européenne

Directive « services » : Le projet introduit-il une exigence en matière d'établissement ou de prestation de services transfrontalière ? Oui Non N.a.

Si oui, veuillez contacter le Ministère de l'Economie en suivant les démarches suivantes :
<https://mecg.gouvernement.lu/fr/le-ministere/domaines-activite/services-marche-interieur/notifications-directive-services.html>

Directive « règles techniques » : Le projet introduit-il une exigence ou réglementation technique par rapport à un produit ou à un service de la société de l'information (domaine de la technologie et de l'information)? Oui Non N.a.

Si oui, veuillez contacter l'ILNAS en suivant les démarches suivantes :
<https://portail-qualite.public.lu/content/dam/qualite/publications/normalisation/2017/ilnas-notification-infoflyer-web.pdf>

Enseignement secondaire général

Grille horaire 2025 - 2026

Table des matières

Classes inférieures	I
Classes supérieures	I
Lycée Ermesinde	II
École nationale pour adultes	II

Classes inférieures

Voie d'orientation	1
Voie de préparation	5

Classes supérieures

Division administrative et commerciale	14
Section gestion	17
Deutsch-Luxemburgisches Schengen Lyzeum Perl	20
Section communication et organisation	21
Section finance	24
Section marketing, médias et communication	25
Section affaires économiques	27
Section data literacy	28
Division hôtelière et touristique	
Section gestion de l'hospitalité	29
Division des professions de santé et des professions sociales	
Section des professions de santé et des professions sociales	31
Section de la formation de l'éducateur	35
Terminale formation de l'éducateur	37
Section de la formation de l'infirmier	40
Section sciences de la santé	44
Section sciences sociales	45
Division technique générale	
Section architecture, design et développement durable	49
Section ingénierie	50
Section informatique	55
Section sciences environnementales	56
Section sciences naturelles	57
Section sciences naturelles, sciences informatiques et sciences mathématiques	61
Section technologies, sport et santé	62
Division artistique	
Section arts et communication visuelle	64

Section production musicale	66
-----------------------------------	----

Lycée Ermesinde

Voie d'orientation	67
Voie de préparation	68

École nationale pour adultes

Classes inférieures	69
Classe d'accueil pour jeunes adultes	70
Classes supérieures	
Section des professions de santé et des professions sociales	71
Section sciences sociales	72
Section de la formation de l'éducateur en alternance	73
Terminale formation de l'éducateur en alternance	75

Note explicative :

La deuxième ligne de l'en-tête du tableau indique le nombre de disciplines à prendre en compte pour la promotion.

La troisième ligne de l'en-tête du tableau comporte selon besoin les titres de colonnes suivants :

« df » : discipline fondamentale, signalée par une coche dans la ligne correspondante.

« leç. » : nombre de leçons hebdomadaires.

« coeff. » : coefficient de pondération applicable à la discipline.

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Voie d'orientation

Disciplines	Code	Rem.	7G	6G	5G
			10	11	7
			leç.	leç.	leç.
Langues et mathématiques	LANMA				
Allemand	ALLEM		3,5		
Français	FRANC		5,5		
Mathématiques	MATHE		5		
Anglais	ANGLA			4	
Allemand option niveau	DEUON				
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA			4	3
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB			4	3
Français option niveau	FRAON				
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA			4	5
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB			4	5
Anglais option niveau	ANGON				
<i>Anglais (cours avancé)</i>	ANGCA				4
<i>Anglais (cours de base)</i>	ANGCB				4
Mathématiques option niveau	MATON				
<i>Mathématiques (cours avancé)</i>	MATCA			4	4
<i>Mathématiques (cours de base)</i>	MATCB			4	4
Sciences naturelles et sociales	SNASO				
Sciences naturelles	SCNAT		3	3	
Sciences	SCIEN				
<i>Sciences naturelles</i>	SCNAT				3
<i>Informatique</i>	INFOR	1			1
Sciences sociales	SCSOC				
<i>Géographie</i>	GEOGR		2	1	1
<i>Histoire</i>	HISTO		2	2	2
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA				
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA				
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		2	2	1
Éducation musicale	EDMUS		1		
<i>Digital sciences</i>	DIGSC		1	1	1
<i>Vie et société</i>	VIESO		1	1	1
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA				
<i>Ateliers</i>	ATxxx		1	1	2
<i>Options</i>	OPxxx		1	1	2
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		3	3	2
Total			30	30	30

Remarque:

1. INFOR

Les parties II « Logique Informatique » et III « Projets » seront idéalement organisées en groupes de 15 élèves au plus.

Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.

L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Voie d'orientation
Régime francophone

Disciplines	Code	Rem.	7G-FR	6G-FR
			10	11
			leç.	leç.
Langues et mathématiques	LANMA			
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX		3,5	
Français	FRANC		5,5	
Mathématiques	MATHE		5	
Anglais	ANGLA			4
Groupe à option allemand / luxembourgeois	GROAL	1		
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA			4
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB			4
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM	2		4
Français option niveau	FRAON			
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA			4
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB			4
Mathématiques option niveau	MATON			
<i>Mathématiques (cours avancé)</i>	MATCA			4
<i>Mathématiques (cours de base)</i>	MATCB			4
Sciences naturelles et sociales	SNASO			
Sciences naturelles	SCNAT		3	3
Sciences sociales	SCSOC			
<i>Géographie</i>	GEOGR		2	1
<i>Histoire</i>	HISTO		2	2
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA			
Digital sciences	DIGSC		1	1
Éducation musicale	EDMUS		1	
Éducation artistique	EDUAR		2	2
Vie et société	VIESO		1	1
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	3
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA			
<i>Ateliers</i>	ATxxx		1	1
<i>Options</i>	OPxxx		1	1
Total			30	30

Remarques:

- GROAL Les élèves en provenance d'une classe 7GIA sont inscrits dans le cours de luxembourgeois. Les élèves en provenance d'une classe 7G ou 7G-FR sont inscrits dans un cours d'allemand.
- LUXEM Le programme pour l'apprentissage du luxembourgeois sera le même que celui des classes 7GIF et 6GIF (mise à niveau sur une année).

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Voie d'orientation
Régime francophone

Disciplines	Code	Rem.	5G-FR
			7
			leç.
Langues et mathématiques	LANMA		
Groupe à option allemand / luxembourgeois	GROAL		
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA		3
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB		3
<i>Luxembourgeois (cours avancé)</i>	LUXCA	1	3
<i>Luxembourgeois (cours de base)</i>	LUXCB	1	3
Français option niveau	FRAON		
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		5
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		5
Anglais option niveau	ANGON		
<i>Anglais (cours avancé)</i>	ANGCA		4
<i>Anglais (cours de base)</i>	ANGCB		4
Mathématiques option niveau	MATON		
<i>Mathématiques (cours avancé)</i>	MATCA		4
<i>Mathématiques (cours de base)</i>	MATCB		4
Sciences naturelles et sociales	SNASO		
Sciences	SCIEN		
<i>Sciences naturelles</i>	SCNAT		3
<i>Informatique</i>	INFOR	2	1
Sciences sociales	SCSOC		
<i>Géographie</i>	GEOGR		1
<i>Histoire</i>	HISTO		2
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA		
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA		
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		1
<i>Vie et société</i>	VIESO		1
<i>Digital sciences</i>	DIGSC		1
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA		
<i>Ateliers</i>	ATxxx		2
<i>Options</i>	OPxxx		2
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2
Total			30

Remarques:

1. LUXCA, LUXCB Le cours de luxembourgeois peut avoir lieu dans des auditorios regroupant les élèves de 5G-FR et 5GIF.
2. INFOR Les parties II « Logique Informatique » et III « Projets » seront organisées en groupes de 15 élèves au plus. Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève. L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur pour ce cours.

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Voie d'orientation
Classe de 5e d'adaptation

Disciplines	Code	Rem.	5AD		5ADF	
			7		7	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA					
Langues	LANGU		4		4	
<i>Allemand / Luxembourgeois</i>	ALLUX		4			
<i>Français</i>	FRANC		3		4	
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM				4	
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4
Sciences naturelles et sociales	SNASO					
Sciences naturelles	SCNAT		3	3	3	3
Sciences sociales	SCSOC		2	3	2	3
Éducation technologique	EDTEC		2		2	
<i>Informatique</i>	INFOR		1		1	
<i>Dessin / Techniques</i>	DESTE		1		1	
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA					
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA					
<i>Ateliers</i>	ATxxx		8	4	8	4
<i>Options</i>	OPxxx		8	4	8	4
Discipline combinée	BRCO1		2			
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2	2	2	2
<i>Vie et société</i>	VIESO		1	2	1	2
<i>Cours facultatifs</i>	COUFA					
<i>Tutorat</i>	TUPRE		1			
Total			30	22	30	20

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Voie de préparation

Disciplines	Code	Rem.	7P	6P	5P
			6	6	6
			leç.	leç.	leç.
Allemand / Luxembourgeois	ALLUX		4	4	4
Français	FRANC		4	4	4
Mathématiques	MATHE		6	6	6
Culture générale	CULGE		6	6	6
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA				
<i>Options</i>	OPxxx		6	6	6
<i>Ateliers</i>	ATxxx		6	6	6
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	3	3
Tutorat	TUPRE		1	1	1
Total			30	30	30

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Voie de préparation
Classe d'initiation professionnelle

Disciplines	Code	Rem.	CIP
			5
			leç.
Enseignement général	ENGEN	1	10
<i>Communication</i>	COMIP	2	
<i>Calcul</i>	CALIP		
<i>Éducation civique et sociale</i>	ECSIP		
Formation pratique et professionnelle	FOPPR		
Travaux pratiques en ateliers et options	TPIAO		10
Stage pratique en entreprises	STAIP	3	
Éducation technologique et branche d'expression	ESTIP	4	9
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUIP		
<i>Éducation artistique et culturelle</i>	EACIP		
<i>Technologie de l'information et de la communication</i>	TICIP	5	
<i>Projets pédagogiques</i>	PRPIP		
Citoyenneté	CYTIP	6	
Tutorat	TUPRE		1
Total			30

Remarques:

Conformément à la loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques et suivant l'art. 9. Les classes spéciales, des classes pour jeunes adultes, offertes sur base contractuelle à des élèves majeurs avec un enseignement adapté à leur maturité peuvent être organisées. Dans le cadre des cours d'orientation et d'initiation professionnelles l'année d'étude pour jeunes adultes se nomme IPJA.

1. ENGEN Vu le caractère transversal, l'enseignement général, l'éducation technologique et les branches d'expression qui se composent de la communication (COMIP), du calcul (CALIP), de l'éducation civique et sociale (ECSIP), des technologies de l'information, de la communication (TICIP) et de l'éducation physique et sportive (EDUIP) ne sont pas dispensés par branches isolées, mais par thèmes interdisciplinaires.
2. COMIP Choix de langue: En début de l'année scolaire l'élève opte pour une langue dans laquelle il sera évalué. Les élèves ne maîtrisant pas la langue luxembourgeoise suivront un cours de base de luxembourgeois.
3. STAIP L'année scolaire est complétée par des stages en entreprise d'une à plusieurs semaines. La durée minimale de ces stages est de 30 jours, la durée maximale de 40 jours. Les stages sont organisés dans les métiers et professions donnant accès à une formation professionnelle. Pour des raisons motivées, une dérogation ministérielle peut être demandée par la direction du lycée ou du centre.
4. ESTIP La direction de chaque lycée et de chaque centre décide, des matières qu'il convient d'inscrire au programme de l'éducation technologique et branches d'expression, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement: options, ateliers, travaux pratiques, stages d'une journée hebdomadaire en entreprise, culture générale, éducation physique et sportive, initiation à la vie culturelle et artistique...
5. TICIP Il est vivement recommandé que les technologies de l'information et de la communication soient intégrées dans le volet général et social, afin que les élèves puissent s'y familiariser, acquérir des notions de base dans un contexte naturel et réel et adopter une attitude responsable dans l'utilisation de l'Internet et des logiciels.
6. CYTIP La branche « citoyenneté » n'est pas dispensée en tant que branche isolée, mais elle regroupe un ensemble de compétences transversales et sociales qui sont évaluées dans les autres branches de la grille horaire. Les socles de compétences transversales et sociales visent l'éducation à la citoyenneté, le développement de la personnalité ainsi qu'une sensibilisation à l'engagement personnel et collectif.

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Voie d'orientation
Classe d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays
Apprentissage intensif de la langue allemande

Disciplines	Code	Rem.	7GIA	6GIA	5GIA
			9	10	7
			leç.	leç.	leç.
Langues et mathématiques	LANMA				
Allemand	ALLEM		8		
Français	FRANC		5		
Mathématiques	MATHE		5		
Allemand option niveau	DEUON				
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA			6	6
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB			6	6
Anglais	ANGLA			4	
Anglais option niveau	ANGON				
<i>Anglais (cours avancé)</i>	ANGCA				4
<i>Anglais (cours de base)</i>	ANGCB				4
Français option niveau	FRAON				
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA			4	4
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB			4	4
Mathématiques option niveau	MATON				
<i>Mathématiques (cours avancé)</i>	MATCA			4	4
<i>Mathématiques (cours de base)</i>	MATCB			4	4
Sciences naturelles et sociales	SNASO				
Sciences naturelles	SCNAT		2	3	
Sciences	SCIEN				
<i>Sciences naturelles</i>	SCNAT				3
<i>Informatique</i>	INFOR	1			1
Sciences sociales	SCSOC		2	2	2
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA				
Éducation artistique	EDUAR		2	1	
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA				
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		3	3	2
<i>Digital sciences</i>	DIGSC		1	1	1
<i>Vie et société</i>	VIESO		1	1	1
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA				
<i>Options</i>	OPxxx		1	1	2
<i>Ateliers</i>	ATxxx		1	1	2
Total			30	30	30

Remarque:

- INFOR Les parties II « Logique Informatique » et III « Projets » seront idéalement organisées en groupes de 15 élèves au plus.
Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Voie d'orientation
Classe d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays
Apprentissage intensif de la langue française

Disciplines	Code	Rem.	7GIF	6GIF	5GIF
			9	9	7
			leç.	leç.	leç.
Langues et mathématiques	LANMA				
Français	FRANC		10		
Luxembourgeois	LUXEM		4		
Mathématiques	MATHE		5		
Français option niveau	FRAON				
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA			8	7
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB			8	7
Anglais option niveau	ANGON				
<i>Anglais (cours avancé)</i>	ANGCA				4
<i>Anglais (cours de base)</i>	ANGCB				4
Luxembourgeois option niveau	LUXON	1			
<i>Luxembourgeois (cours avancé)</i>	LUXCA			3	3
<i>Luxembourgeois (cours de base)</i>	LUXCB			3	3
Anglais	ANGLA			4	
Mathématiques option niveau	MATON				
<i>Mathématiques (cours avancé)</i>	MATCA			4	4
<i>Mathématiques (cours de base)</i>	MATCB			4	4
Sciences naturelles et sociales	SNASO				
Sciences naturelles	SCNAT		2	3	
Sciences	SCIEN				
<i>Sciences naturelles</i>	SCNAT				3
<i>Informatique</i>	INFOR	2			1
Sciences sociales	SCSOC		2	1	2
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA				
Éducation artistique	EDUAR	3	1	1	
Expression, orientation et promotion des talents	EOPTA				
<i>Digital sciences</i>	DIGSC		1	1	1
Vie et société	VIESO	3	1	1	1
<i>Groupe d'options et d'ateliers</i>	GROPA				
<i>Options</i>	OPxxx		1	1	1
<i>Ateliers</i>	ATxxx		1	1	1
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		3	3	2
Total			30	30	29

Remarques:

- | | | |
|-----------------|------|--|
| 1. LUXON | 5GIF | Le cours de luxembourgeois peut avoir lieu dans des auditorios regroupant les élèves de 5G-FR et 5GIF. |
| 2. INFOR | | Les parties II « Logique Informatique » et III « Projets » seront organisées en groupes de 15 élèves au plus. Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève. L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre. |
| 3. EDUAR, VIESO | | Les cours EDUAR et VIESO sont organisés par semestres: 2 leçons EDUAR au premier semestre, 2 leçons VIESO au deuxième semestre. |

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Voie de préparation
Classe d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays

Disciplines	Code	Rem.	7PF	6PF	5PF
			6	6	6
			leç.	leç.	leç.
Luxembourgeois	LUXEM		4	4	4
Français	FRANC		6	6	6
Mathématiques	MATHE		6	6	6
Culture générale	CULGE		4	4	4
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA				
<i>Options</i>	OPxxx		6	6	6
<i>Ateliers</i>	ATxxx		6	6	6
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	3	3
Tutorat	TUPRE		1	1	1
Total			30	30	30

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Classe d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays

Disciplines	Code	Rem.	ACCU		ACCE-EIDE	ACCF-EIDE
			5		9	9
			leç.	coeff.	leç.	leç.
Français	FRANC	1	14	4		
Luxembourgeois	LUXEM		4	3	2	2
Mathématiques	MATHE	2	5	4		
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2			
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA					
Options	OPxxx	3	3			
Ateliers	ATxxx		3			
Groupe à options Langue 1	GOLA1	4				
Français	FRAN1				3	3
Anglais	ENGL1				3	3
Allemand	ALLE1				3	3
Portugais	PORL1				3	3
Groupe à options Langue 2	GOLA2	4				
Français	FRAN2				14	14
Allemand	ALLE2				14	14
Anglais	ENGL2				14	14
Mathématiques et sciences	MATSC				5	5
Éducation artistique	EDUAR				2	2
Éducation musicale	EDMUS				2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH				2	2
Éducation civique et sociale	EDUCS				1	1
Vie et société	VIESO		1	2	2	2
Tutorat	TUPRE		1			
Total			30	17	33	33

Remarques:

1. FRANC ACCU Les sciences humaines (histoire/géo.) et les sciences naturelles sont enseignées dans le cadre des leçons de français.
Il convient de prévoir une heure par semaine en salle informatique.
2. MATHE ACCU Il convient de prévoir une heure par semaine en salle informatique.
3. OPXXX ACCU La direction de chaque école décide des matières qu'il convient d'inscrire au programme, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement: ateliers, études dirigées, travaux pratiques.
4. GOLA1, GOLA2 ACCE-EIDE Au choix de l'élève; la langue de la section choisie doit faire partie du choix de la langue 1 ou de la langue 2; la langue 1 doit être différente de la langue 2.

Enseignement secondaire général
Voie préparatoire internationale

Disciplines	Code	Rem.	VP1	VP2	VP3
			7	7	7
			leç.	leç.	leç.
Luxembourgeois	LUXEM		2	2	2
Groupe à option Langues	GOLAN	1			
<i>Français</i>	FRANC		3	3	3
<i>Anglais</i>	ANGLA		3	3	3
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3	3
<i>Portugais</i>	PORTU		3	3	3
Mathématiques	MATHE		5	5	5
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	3	2
Vie et société	VIESO		3	2	2
Culture générale	CULGE		2	2	2
Ateliers	ATxxx		13	13	14
Total			34	33	33

Remarques:

L'élève choisit une section linguistique parmi les suivantes: anglophone, francophone, germanophone.

1. GOLAN L'élève choisit 2 langues différentes parmi les 4 proposées.

Enseignement secondaire général
Classes inférieures
Classe d'accueil pour jeunes adultes

Disciplines	Code	Rem.	CLIJA		CLIJAA	
			5		5	
			df	leç.	df	leç.
Français	FRANC	1, 2, 3	✓	15		
Groupe à option Langues	GOLAN	4				
<i>Français</i>	FRANC	3			✓	15
<i>Allemand</i>	ALLEM	3			✓	15
Luxembourgeois	LUXEM	5		2	✓	2
Anglais	ANGLA	6		2	✓	2
Mathématiques	MATHE	7	✓	4	✓	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC					
Éducation artistique	EDUAR	8	✓	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		✓	2		
Nouvelles technologies de l'information	INITE		✓	2	✓	2
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA					
<i>Options</i>	OPxxx	9			✓	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx				✓	4
Tutorat	TUTOR	1, 2		1		1
Total				30		30

Remarques:

- FRANC, TUTOR CLIJA Les sciences humaines (histoire/géo), les sciences naturelles et l'éducation civique sont enseignées dans le cadre des leçons de français. Les cours d'éducation civique comprennent également des visites d'institutions politiques et culturelles luxembourgeoises afin de familiariser le jeune avec son nouveau lieu de vie.
- FRANC, TUTOR CLIJA Le tutorat sera assuré par le régent, c'est-à-dire l'enseignant de français et portera sur l'orientation scolaire et/ou professionnelle du jeune (préparation à la vie professionnelle, informations sur le contexte socio-politique luxembourgeois). Les interventions des collaborateurs de l'Action locale pour jeune et de l'Orientation professionnelle du ministère du Travail et de l'Emploi auront lieu dans le cadre du tutorat.
- FRANC, ALLEM CLIJAA Les sciences humaines (histoire/géo), les sciences naturelles et l'éducation civique sont enseignées dans le cadre des leçons de français ou allemand (GOLAN). Les cours d'éducation civique comprennent également des visites d'institutions politiques et culturelles luxembourgeoises afin de familiariser le jeune avec son nouveau lieu de vie.
- GOLAN CLIJAA La langue véhiculaire est déterminée en fonction du choix de la langue en GOLAN. La direction choisit parmi les 2 langues proposées.
- LUXEM CLIJAA L'enseignement du luxembourgeois privilégie l'expression et la compréhension orales.
- ANGLA CLIJAA En fonction du profil et des besoins de l'élève le conseil de classe peut décider de remplacer le cours d'anglais par une discipline plus profitable à la future orientation de l'élève. Le nombre de leçons reste cependant égal à la branche remplacée.
- MATHE Les connaissances en mathématiques étant généralement très différentes, l'enseignant devra différencier son cours.
- EDUAR L'éducation artistique, à entendre comme un éveil à l'art, sera alternée avec des stages ou visites en entreprise, respectivement des stages dans des ateliers de travail pratique, si l'élève montre des compétences professionnelles.
- OPxxx CLIJAA La direction de chaque école décide des matières qu'il convient d'inscrire au programme, en fonction des besoins des élèves et des ressources de l'établissement: ateliers, études dirigées, travaux pratiques.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale

Disciplines	Code	Rem.	4GCM			3GCM		
			11			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		4	3	4	3		
Français	FRANC		✓	4	4	✓	3	4
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie générale	ECOGN		✓	3	4	✓	3	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4
Communication professionnelle	COMPR		4	3	2	3		
Informatique	INFOR	1			2	3		
Éléments de droit	DROCO				3	3		
Formation générale	FORGE							
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL			2				
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		1					
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT		1					
Vie et société	VIESO		1	2	1	2		
Éducation à la citoyenneté	EDCIT				2	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO		2	2				
Cours facultatifs	COUFA							
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	2			2			
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3			2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	4			2			
Total			31	31	31	35		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Régime linguistique spécifique
Continuation de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GCMA			3GCMA		
			11			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		4	3	4	3		
Français	FRANC		✓	4	4	✓	3	4
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie générale	ECOGN		✓	3	4	✓	3	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4
Communication professionnelle	COMPR		4	3	2	3		
Informatique	INFOR	1			2	3		
Éléments de droit	DROCO				3	3		
Formation générale	FORGE							
Vie et société	VIESO		1	2	1	2		
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2	2	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO		3	2				
Cours facultatifs	COUFA							
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	2			3			
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3			3			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	4			3			
Total			32	31	31	35		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GCMF			3GCMF		
			11			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		4	3	4	3		
Anglais	ANGLA		4	3	4	3		
Français	FRANC		✓ 4	4	✓ 3	4		
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie générale	ECOGN		✓ 3	4	✓ 3	4		
Comptabilité	COMPT		✓ 3	4	✓ 3	4		
Communication professionnelle	COMPR		4	3	2	3		
Informatique	INFOR	1			2	3		
Éléments de droit	DROCO				3	3		
Formation générale	FORGE							
Vie et société	VIESO		1	2	1	2		
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2	2	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO		2	2				
Cours facultatifs	COUFA							
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	2			2			
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3			2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	4			2			
Total			32	31	32	35		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section gestion

Disciplines	Code	Rem.	2GCG			1GCG		
			11			10		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		✓	3	4	✓	3	4
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie de gestion	ECOGE		✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO		✓	3	4	✓	4	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4
Informatique	INFOR	1	4	3	3	3		
Gestion de projet	GESPJ	2		2				
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	2	3		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3	2		2			
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	4	2		2			
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	5	2		2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	6	2		2			
Total			30	34	30	32		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. GESPJ La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
5. OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. (Le cours peut également être fréquenté par les élèves de la 2GCG)
6. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section gestion
Régime linguistique spécifique
Continuation de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	2GCGA			1GCGA		
			11			10		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		✓	3	4	✓	3	4
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie de gestion	ECOGE		✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO		✓	3	4	✓	4	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4
Informatique	INFOR	1	4	3	3	3		
Gestion de projet	GESPJ	2		2				
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	2	3		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3		2		2		
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	4		2		2		
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	5		2		2		
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	6		2		2		
Total			30	34	30	32		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. GESPJ La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
5. OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
6. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section gestion
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	2GCGF			1GCGF		
			11			10		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		4	3	4	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		✓	3	4	✓	3	4
Mathématiques	MATHE		3	3	3	3		
Spécialisation	SPECI							
Économie de gestion	ECOGE		✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO		✓	3	4	✓	4	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4
Informatique	INFOR	1	4	3	3	3		
Gestion de projet	GESPJ	2		2				
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	2	3		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	3		2		2		
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	4		2		2		
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	5		2		2		
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	6		2		2		
Total			31	34	31	32		

Remarques:

1. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. GESPJ La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.
3. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
5. OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
6. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Deutsch-Luxemburgisches Schengen Lyzeum Perl

Disciplines	Code	Rem.	10B			11B			12B		
			12			12			9		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA										
Allemand	ALLEM		✓	4	4	✓	3	4	✓	3	4
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		4	3
Français	FRANC			3	3		3	3		4	3
Mathématiques	MATHE			4	3		4	3		4	3
Spécialisation	SPECI										
Économie de gestion	ECOGE			3	3		3	4	✓	5	4
Économie politique	ECOPO		✓	2	2	✓	4	4	✓	4	4
Comptabilité	COMPT		✓	3	4	✓	3	4	✓	4	4
Informatique	INFOR			2	2		4	3		3	3
Communication professionnelle	COMPR			4	3		2	2			
Droit	DROIT			3	2						
Gestion de projet	GESPJ	1						2			
Formation générale	FORGE										
Physique / Chimie	PHYCH			2	2		2	2			
Histoire / Géographie	HIGEO						2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1
Groupe à options Morch / Vieso	OPMOR										
<i>Instruction religieuse et morale</i>	MORCH			1	1		1	1		1	1
<i>Vie et société</i>	VIESO			1	1		1	1		1	1
Total				36	33		36	39		36	33

Remarque:

1. GESPJ

La durée globale du projet est de deux semaines. Durant les périodes définies pour les travaux de projets, les autres cours n'auront pas lieu.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section communication et organisation

Disciplines	Code	Rem.	2GCC			1GCC		
			12			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		✓	3	4	✓	3	4
Spécialisation	SPECI							
Économie de gestion	ECOGE		✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO		✓	3	4	✓	4	4
Comptabilité	COMPT			2	3		2	3
Communication professionnelle et relations humaines	COPRH		✓	3	4	✓	4	4
Organisation et gestion d'activités	ORGES			3	3		3	3
Technologies de l'information et de la communication	TINCO	1		2	3		2	3
Gestion de projet	GESPJ				2			
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO			2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Domaine optionnel	DOOPT							
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	2		2			2	
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	4		2			2	
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	3		2			2	
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	5		2			2	
Total				30	37		32	35

Remarques:

1. TINCO Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. (Le cours peut également être fréquenté par les élèves de la 2GCC)
5. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section communication et organisation
Régime linguistique spécifique
Continuation de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	2GCCA	
			12	
			df	leç. coeff.
Langues et mathématiques	LANMA			
Allemand	ALLEM		3	3
Anglais	ANGLA		3	3
Français	FRANC		✓ 3	4
Spécialisation	SPECI			
Économie de gestion	ECOGE		✓ 4	4
Économie politique	ECOPO		✓ 3	4
Comptabilité	COMPT		2	3
Communication professionnelle et relations humaines	COPRH		✓ 3	4
Organisation et gestion d'activités	ORGES		3	3
Technologies de l'information et de la communication	TINCO	1	2	3
Gestion de projet	GESPJ			2
Formation générale	FORGE			
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1
Domaine optionnel	DOOPT			
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	2	2	
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	4	2	
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	3	2	
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	5	2	
Total			30	37

Remarques:

1. TINCO Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
2. OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
3. OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
4. OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. (Le cours peut également être fréquenté par les élèves de la 2GCG)
5. OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section communication et organisation
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	2GCCF			1GCCF		
			11			10		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		4	3	4	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		✓ 3	4	✓ 3	4		
Spécialisation	SPECI							
Économie de gestion	ECOGE		✓ 4	4	✓ 4	4		
Économie politique	ECOPO		✓ 3	4	✓ 4	4		
Comptabilité	COMPT		2	3	2	3		
Communication professionnelle et relations humaines	COPRH		✓ 3	4	✓ 4	4		
Organisation et gestion d'activités	ORGES		3	3	3	3		
Technologies de l'information et de la communication	TINCO	1	2	3	2	3		
Gestion de projet	GESPJ			2				
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	2	3		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
<i>Français appliqué</i>	OLFRA	2	2		2			
<i>Anglais appliqué</i>	OLANG	4	2		2			
<i>Allemand appliqué</i>	OLALL	3	2		2			
<i>Cours spécifique</i>	OSPEC	5	2		2			
Total			31	37	33	35		

Remarques:

- TINCO Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15.
Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
- OLFRA Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue française appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
- OLALL Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue allemande appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.
- OLANG Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours de langue anglaise appliquée pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins. (Le cours peut également être fréquenté par les élèves de la 2GCG)
- OSPEC Cours facultatif : Chaque établissement peut organiser des cours spécifiques pour autant que chaque auditoire se compose de 12 élèves au moins.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section finance

Disciplines	Code	Rem.	2GCF			1GCF		
			11			10		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM			3	3		3	3
Anglais	ANGLA	1	✓	3	3	✓	3	3
Français	FRANC	1	✓	3	4	✓	3	4
Mathématiques	MATHE			3	3		3	3
Spécialisation	SPECI							
Économie numérique	ECONU		✓	3	4			
Économie politique	ECOPO					✓	4	4
Économie financière	ECOFN		✓	3	4	✓	4	4
Comptabilité sectorielle	COMSE		✓	2	2			
Analyse financière	ANAFI						2	3
Informatique	INFOR			3	3		4	3
Gestion de portefeuille titres	GEPOT			3	3			
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO			2	3		2	3
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Total				30	33		30	31

Remarque:

1. ANGLA, FRANC

L'élève choisit comme discipline fondamentale soit la langue française soit la langue anglaise. Il maintiendra ce choix en classe de 1re. La discipline fondamentale (langue) est affectée du coefficient 4, les deux autres langues ont le coefficient 3.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section marketing, médias et communication

Disciplines	Code	Rem.	2GMM			1GMM		
			11			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA	1	✓	3	3	✓	3	3
Français	FRANC	1	✓	3	4	✓	3	4
Mathématiques appliquées	MATHA		2	2	2	1		
Spécialisation	SPECI							
Communication entreprises et produits	COMEP		✓	4	4	✓	2	3
Marketing	MARKB		✓	4	4	✓	4	4
Économie politique	ECOPO		3	3	4	3		
Médias	MEDIB		✓	2	3	2	3	
Éléments de droit et finance	ELEDF		2	2				
Projet Marketing	PROJM				✓	3	4	
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	2	3		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Total			30	32	30	32		

Remarque:

1. ANGLA, FRANC

L'élève choisit comme discipline fondamentale soit la langue française soit la langue anglaise. Il maintiendra ce choix en classe de 1^{re}. La discipline fondamentale (langue) est affectée du coefficient 4, les deux autres langues ont le coefficient 3.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section marketing, médias et communication
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	2GMMF		
			11		
			df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA				
Allemand	ALLEM		4	3	
Anglais	ANGLA	1	✓	3	3
Français	FRANC	1	✓	3	4
Mathématiques appliquées	MATHA		2	2	
Spécialisation	SPECI				
Communication entreprises et produits	COMEP		✓	4	4
Marketing	MARKB		✓	4	4
Économie politique	ECOPO		3	3	
Médias	MEDIB		✓	2	3
Éléments de droit et finance	ELEDF		2	2	
Formation générale	FORGE				
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	3	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	
Total			31	32	

Remarque:

1. ANGLA, FRANC

L'élève choisit comme discipline fondamentale soit la langue française soit la langue anglaise. Il maintiendra ce choix en classe de 1re. La discipline fondamentale (langue) est affectée du coefficient 4, les deux autres langues ont le coefficient 3.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section affaires économiques

Disciplines	Code	Rem.	2GAE		
			9		
			df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA				
Allemand	ALLEM		3	3	
Anglais	ANGLA		3	3	
Français	FRANC		3	3	
Mathématiques	MATHE		4	3	
Spécialisation	SPECI				
Activités entrepreneuriales	ACENT		✓ 6	4	
Économie politique	ECOPO		✓ 4	3	
Informatique	INFOR		4	3	
Formation générale	FORGE				
Connaissance du monde contemporain	CONMO		2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	
Total			31	25	

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division administrative et commerciale
Section data literacy

Disciplines	Code	Rem.	2GDL		
			9		
			df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA				
Allemand	ALLEM		3	3	
Anglais	ANGLA		3	3	
Français	FRANC		3	3	
Mathématiques	MATHE		5	3	
Spécialisation	SPECI				
Activités entrepreneuriales	ACENT	✓	6	4	
Économie politique	ECOPO		4	4	
Informatique	INFOR	✓	5	4	
Formation générale	FORGE				
Connaissance du monde contemporain	CONMO		1	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		1	1	
Total			31	27	

Enseignement secondaire général

Classes supérieures

Division hôtelière et touristique

Section gestion de l'hospitalité

Disciplines	Code	Rem.	4GGH			3GGH			2GGH			1GGH		
			11			11			11			11		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Anglais	ANGLA		✓	5	3	✓	5	3	✓	5	3	✓	5	3
Français	FRANC			3	2		3	2		3	2		3	2
Allemand	ALLEM			2	2		2	2						
Mathématiques et informatique	MAINF	1		2	2		2	2		2	2		2	2
Spécialisation	SPECI													
Gestion en hôtellerie	GESHO		✓	2	3	✓	2	3	✓	5	3	✓	5	3
Gestion de la restauration	GESRE			5	3		5	3		2	3		2	3
Géographie et tourisme	GEOTO			3	3		3	3		3	3		3	3
Gestion, organisation, promotion	GESOP			3	3		3	3		3	3		3	3
Travail personnel	TRAPE	2								2	2			
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STINP	3, 4												
Approfondissement de techniques en restauration	APPTR									2	2		2	2
Formation générale	FORGE													
Vie et société	VIESO			1	2		1	2						
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL				2									
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM			1										
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT			1										
Éducation à la citoyenneté	EDCIT						2	2						
Arts et culture	ARTCU												2	2
Connaissance du monde contemporain	CONMO									2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO			1	2		1	2						
Total				31	28		31	28		31	26		31	26

Remarques:

1. MAINF Comprend l'apprentissage de notions de bureautique.
2. TRAPE 2GGH Pendant l'année, les élèves sont préparés au stage et à la rédaction du rapport de stage.
3. STINP 4GGH Les élèves de 4GGH suivent un stage d'orientation d'une durée de 2 semaines en service au cours de l'année scolaire, organisé en fonction des contraintes pédagogiques. Le stage est attesté par l'école.

4. STINP 2GGH Les élèves de 2GGH suivent un stage de 10 semaines en milieu hôtelier, touristique ou événementiel au cours de l'année scolaire, organisé en fonction des contraintes pédagogiques. Le stage est évalué dans le cadre de la discipline TRAPE et attesté par l'école.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section des professions de santé et des professions sociales

Disciplines	Code	Rem.	4GPS			3GPS		
			12			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français option niveau	FRAON							
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3	3	3		
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE		2	3	2	3		
Spécialisation	SPECI							
Biologie humaine	BIOHU	1	✓	4	4	✓	4	
Chimie	CHIMI	2		3	3		4	
Physique	PHYSI	3		3	3		3	
Informatique appliquée	INFAP	4		2	2		2	
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	✓	2	
Formation générale	FORGE							
Vie et société	VIESO			1	2		1	
Éducation à la citoyenneté	EDCIT						2	
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL				2			
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM			1				
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT			1				
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STINP	5						
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO			1	2		1	
Total				31	33		31	
							34	

Remarques:

1. BIOHU Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO)
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)
4. INFAP Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
5. STINP 3GPS Un stage d'initiation obligatoire en milieu hospitalier, éducatif, social ou culturel d'une durée de 5 jours consécutifs est organisé de préférence la semaine précédant les vacances scolaires de Pâques.
L'évaluation est formative.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section des professions de santé et des professions sociales
Régime linguistique spécifique
Continuation de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GPSA			3GPSA		
			12			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand option niveau	DEUON							
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA		3	3	3	3		
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE		2	3	2	3		
Spécialisation	SPECI							
Biologie humaine	BIOHU	1	✓	4	4	✓	4	
Chimie	CHIMI	2		3	3		3	
Physique	PHYSI	3		3	3		3	
Informatique appliquée	INFAP	4		2	2		2	
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	✓	2	
Formation générale	FORGE							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2		2	
Vie et société	VIESO			1	2		1	
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STINP	5						
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO			1	2		1	
Total				31	33		31	

Remarques:

1. BIOHU Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO)
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)
4. INFAP Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
5. STINP 3GPSA Un stage d'initiation obligatoire en milieu hospitalier, éducatif, social ou culturel d'une durée de 5 jours consécutifs est organisé de préférence la semaine précédant les vacances scolaires de Pâques. L'évaluation est formative.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section des professions de santé et des professions sociales
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GPSF			3GPSF		
			12			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Français	FRANC		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE		2	3	2	3		
Spécialisation	SPECI							
Biologie humaine	BIOHU	1	✓	4	4	✓	4	4
Chimie	CHIMI	2		3	3		3	4
Physique	PHYSI	3		3	3		3	3
Informatique appliquée	INFAP	4		2	2		2	2
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	✓	2	2
Formation générale	FORGE							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2		2	2
Vie et société	VIESO			1	2		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STINP	5						
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO			1	2		1	2
Total				31	33		31	34

Remarques:

1. BIOHU Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO)
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)
4. INFAP Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
5. STINP 3GPSF Un stage d'initiation obligatoire en milieu hospitalier, éducatif, social ou culturel d'une durée de 5 jours consécutifs est organisé de préférence la semaine précédant les vacances scolaires de Pâques. L'évaluation est formative.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section des professions de santé et des professions sociales

Disciplines	Code	Rem.	4GPS-FR			3GPS-FR		
			12			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Français	FRANC		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Allemand option niveau	DEUON							
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA		3	3	3	3		
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE		2	3	2	3		
Spécialisation	SPECI							
Biologie humaine	BIOHU	1	✓	4	4	✓	4	
Chimie	CHIMI	2		3	3		4	
Physique	PHYSI	3		3	3		3	
Informatique appliquée	INFAP	4		2	2		2	
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	✓	2	
Formation générale	FORGE							
Vie et société	VIESO			1	2		2	
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		1	
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2		2	
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STINP	5						
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO			1	2		2	
Total				31	33		31	
							34	

Remarques:

1. BIOHU Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO)
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI)
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY)
4. INFAP Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
5. STINP Un stage d'initiation obligatoire en milieu hospitalier, éducatif, social ou culturel d'une durée de 5 jours consécutifs est organisé de préférence la semaine précédant les vacances scolaires de Pâques. L'évaluation est formative.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'éducateur
Classe de 2e

Disciplines	Code	Rem.	2GED	
			13	
			df	leç. coeff.
Langues et mathématiques	LANMA			
Groupe à options 2 langues parmi 3	GRO23	1		
<i>Français</i>	FRANC		3	3
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3
<i>Anglais</i>	ANGLA		3	3
Mathématiques appliquées	MATHA		2	2
Spécialisation	SPECI			
Psychologie	PSYCH		✓ 2	3
Sociologie	SOCIO		✓ 2	3
Pédagogie	PEDAG		✓ 2	3
Développement tout au long de la vie	DEVEL		2	2
Communication	COMMU		2	2
Méthodologie du travail scientifique et travail personnel encadré	METRS	2	3	3
Méthodologie de la pratique professionnelle / Action éducative et sociale	METPR		3	3
Expression et animation	EXPAN	3		3
<i>Pédagogie des activités physiques et sportives</i>	PEAPS		2	
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS		1	
<i>Éducation artistique</i>	EDART		1	
<i>Psychomotricité</i>	PSYMO		1	
Coaching	COACH	4	1	
Pratique professionnelle	PRAPR	5	✓	4
Formation générale	FORGE			
Biologie	BIOLO		1	2
Total			31	36

Remarques:

1. GRO23 Choix de 2 langues parmi 3.
2. METRS Une organisation flexible de METRS peut être décidée dans le cadre de l'organisation du Lycée, à condition de respecter le volume horaire prévu.
3. EXPAN Pondération:
PEAPS: 2;
EDMUS:1;
EDART:1;
PSYMO:1.
4. COACH Évaluation de la participation dans un complément au bulletin.
5. PRAPR La discipline fait l'objet d'une note annuelle et comprend le stage d'orientation personnelle et d'initiation professionnelle qui est organisé pendant 9 semaines avec 34 heures par semaine, ce qui correspond à 8,5 leçons hebdomadaires pendant 36 semaines.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'éducateur
Classe de 1re

Disciplines	Code	Rem.	1GED	
			11	
			df	leç. coeff.
Langues et mathématiques	LANMA			
Groupe à options 2 langues parmi 3	GRO23	2		
<i>Français</i>	FRANC		3	3
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3
<i>Anglais</i>	ANGLA		3	3
Spécialisation	SPECI			
Psychologie	PSYCH		2	2
Sociologie	SOCIO		2	2
Action éducative et sociale	ACTES		2	2
Pédagogie	PEDAG		✓ 4	4
Développement tout au long de la vie	DEVEL		✓ 3	3
Pratique et méthodologie professionnelle	PRMPR	3	✓	4
<i>Pratique professionnelle</i>	PRAPR			
<i>Méthodologie de la pratique professionnelle</i>	MEPRP		1	
Expression et animation	EXPAN	4		3
<i>Pédagogie des activités physiques et sportives</i>	PEAPS		2	
<i>Matière à option 1</i>	OBLO1		2	
<i>Matière à option 2</i>	OBLO2		1	
Formation générale	FORGE			
Biologie	BIOLO		2	2
Ethique, déontologie et développement durable	ETDDD		2	2
Éducation aux médias	EDMED		2	2
Total			31	32

Remarques:

1. SOAES Les 2 matières comptent à parts égales.
2. GRO23 Choix de 2 langues parmi 3.
3. PRMPR La discipline fait l'objet d'une note annuelle et comprend le stage d'approfondissement et d'élargissement ainsi que la matière Méthodologie de la pratique professionnelle.
Le stage est organisé pendant 6 semaines avec 34 heures par semaine, ce qui correspond à 6,8 leçons hebdomadaires pendant 30 semaines.
Pondération:
PRAPR: 3;
MEPRP: 1.
4. EXPAN Pondération:
PEAPS: 2;
OBLO1: 2;
OBLO2: 1.
Matières au choix de l'élève : éd. musicale, éd. artistique, psychomotricité, théâtre, danse, cirque.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'éducateur
Terminale formation de l'éducateur

Disciplines	Code	Rem.	1SGED	
			8	
			leç.	coeff.
Enseignement général	ENGEN			
Déontologie, personnalité et attitude professionnelle de l'éducateur	DPAPE		2	2
Enjeux et défis de l'action professionnelle de l'éducateur	ACTPR		2	2
Méthodologie du travail éducatif et social	METES		2	2
Éducation à la santé et au bien-être	EDSAB		2	2
Groupe à options 2 disciplines parmi 3	GOP23			
<i>Pédagogie de l'animation, sociale, éducative, sportive et culturelle</i>	PASES	1	2	2
<i>Approches éducatives des processus de développement</i>	APEPD	1	2	2
<i>Planification, organisation et coordination en équipes éducatives et sociales</i>	POCEE	1	2	2
Approfondissement différencié	APPDI	2		
<i>D1: Pédagogie de l'animation, sociale, éducative, sportive et culturelle</i>	D1APP		12	9
<i>Pédagogie des activités d'expression et de création</i>	PEAEC		3	3
<i>Pédagogie des activités ludiques, sportives et psychomotrices</i>	PEALS		3	3
<i>Langages, expression et communication dans l'animation</i>	LAECA		3	3
<i>Pédagogie des médias</i>	PEDME		2	2
<i>Séminaire d'analyse des pratiques professionnelles</i>	SEMIN		1	
<i>D2: Approches éducatives des processus de développement</i>	D2APP		12	9
<i>Ressources et difficultés relatives au développement</i>	REDRD		3	3
<i>Approches professionnelles dans l'accompagnement psychopédagogique</i>	APPAP		3	3
<i>Prise en charge de personnes en situations de crises et de conflits</i>	PRICC		3	3
<i>Développement du travail en équipe</i>	DEVTE		2	2
<i>Séminaire d'analyse des pratiques professionnelles</i>	SEMIN		1	

Disciplines	Code	Rem.	1SGED	
			8	
			leç.	coeff.
<i>D3: Planification, organisation et coordination en équipes éducatives et sociales</i>	D3APP		12	9
<i>Organisations et institutions éducatives et sociales</i>	INEDS		2	2
<i>Fonctionnement, travail en réseau et relations publiques</i>	FOTRR		3	3
<i>Communication, coordination et développement</i>	COMCD		3	3
<i>Bien-être, bienveillance et gestion de conflits</i>	BIBGC		3	3
<i>Séminaire d'analyse des pratiques professionnelles</i>	SEMIN		1	
<i>D4: Pédagogie des activités socio-sportives</i>	D4APP			
<i>Pédagogie des activités ludiques, sportives et psychomotrices</i>	PEALD		3	3
<i>Bases des sciences de l'entraînement et son application pratique</i>	BASCE		3	3
<i>Développement et maintien de la motricité tout au long de la vie</i>	DEVMM		3	3
<i>Enseignement spécifique des activités physiques et sportives</i>	ENSAP		2	2
<i>Séminaire d'analyse des pratiques professionnelles</i>	SEMIN		1	
<i>D5: Approches éducatives en faveur du développement langagier de l'enfant</i>	D5APP			
<i>Ressources et difficultés relatives au développement langagier de l'enfant</i>	REDDL		3	3
<i>Attitudes et approches professionnelles favorisant le développement langagier de l'enfant</i>	AAPDL		3	3
<i>Rôle du développement langagier chez des personnes en crise ou en conflit</i>	DLPCC		3	3
<i>Travail en équipe multidisciplinaire dans l'intérêt du développement langagier</i>	TEMDL		2	2
<i>Séminaire d'analyse des pratiques professionnelles</i>	SEMIN		1	
Pratique professionnelle	PRAPR	3		
Activité pédagogique en stage	ACTPS			3
Mémoire de stage	MEMST			4
Total			48	28

Remarques:

1. PASES, APEPD, POCEE
L'élève suit les deux UF qui ne correspondent pas au domaine de différenciation D choisi. Le domaine de différenciation D4 est à considérer comme variante du D1 Pédagogie de l'animation sociale, éducative, sportive et culturelle; le domaine de différenciation D5 est à considérer comme variante du D2 Approches éducatives des processus de développement.
2. APPDI
L'élève choisit un parmi les cinq domaines de différenciation D1APP, D2APP, D3APP, D4APP et D5APP.
3. PRAPR
La pratique professionnelle est organisée pendant en tout 11 semaines (deux stages prolongés et un stage d'application) avec 32 heures par semaine, ce qui correspond à 10,4 leçons hebdomadaires pendant 34 semaines.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'infirmier

Disciplines	Code	Rem.	2GSI			1GSI		
			11			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Français	FRANC		4	3		3	3	
Groupe à option Langues	GOLAN							
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3		4	3	
<i>Anglais</i>	ANGLA		3	3		4	3	
Spécialisation	SPECI							
Connaissances scientifiques	CONSC	1			3			
<i>Biophysique / Biochimie</i>	BIOPC			2				
<i>Mathématiques appliquées</i>	MATHA			2				
Biologie humaine	BIOHU	2	✓	2	4	✓	3	4
Connaissances professionnelles de base 1	COPR1	1	✓		4	✓		4
<i>Pharmacologie</i>	PHARM			1			1	
<i>Hygiène professionnelle / Microbiologie</i>	HYGMI	3		1			1	
Connaissances professionnelles de base 2	COPR2	1	✓		4	✓		4
<i>Nutrition et diététique</i>	NUTDI			1				
<i>Étapes de la vie</i>	ETAPE	4		1			1	
<i>Éducation pour la santé - santé publique</i>	EDSAP						1	
Sciences médicales	SCMED	5	✓	2	4	✓	3	4
Concepts de soins et problèmes infirmiers	COSPI	6	✓	4	4			
Concepts de soins et problèmes infirmiers 1	COSP1	7				✓	3	4
Concepts de soins et problèmes infirmiers 2	COSP2	8				✓	3	4
Connaissances relationnelles et déontologiques	CONRD	1	✓		4	✓		4
<i>Communication professionnelle</i>	COMPR	9		2			2	
<i>Connaissance du monde professionnel</i>	CONPR	10		1			1	
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques	COPAP		✓			✓		
<i>Laboratoire d'enseignement clinique</i>	LABPS			2			2	
<i>Enseignement clinique</i>	ENSCL	11, 12, 13						
Formation générale	FORGE							
Sciences humaines et sociales	SCHUS	14	✓	2	4	✓	2	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Total				32	38		32	39

Remarques:

- | | | | |
|-----|----------------------------|------|--|
| 1. | CONSC, COPR1, COPR2, CONRD | | Toutes les matières comptent à parts égales. |
| 2. | BIOHU | | La discipline porte sur: anatomie, physiologie. |
| 3. | HYGMI | | La matière porte entre autres sur: bactériologie, virologie et parasitologie. |
| 4. | ETAPE | | La matière porte sur: enfant sain, adolescent, personne âgée. |
| 5. | SCMED | | La discipline porte sur: pathologie, pharmacologie. |
| 6. | COSPI | | La discipline porte sur: jugement professionnel, investigations et imagerie médicale, principes des soins infirmiers en matière de médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie, psychiatrie et santé mentale, gériatrie. |
| 7. | COSP1 | | La discipline porte sur le volet "soins" de la prise en charge chirurgicale (prendre en charge une personne en situation chirurgicale, soins pré- et postopératoires en général et dans des situations spécifiques, telles que opérations orthopédiques...) |
| 8. | COSP2 | | La discipline porte sur le volet "soins" de la prise en charge des aspects médicaux (prise en charge d'une personne atteinte de maladies chroniques, telles que BPCO, diabète...) |
| 9. | COMPR | | La matière porte sur: communication fonctionnelle et aidante, théorie + laboratoire (1+1). |
| 10. | CONPR | | La matière porte sur: éthique de la profession, législation, principes d'administration, méthodologie à la recherche, aspects juridiques de la profession. |
| 11. | ENSCL | 2GSI | 7 semaines de stage incluant des activités pédagogiques pré- et postcliniques. L'évaluation est formative en classe de 2GSI pour les domaines de compétence: "établir une communication professionnelle", "poser un jugement professionnel", "réaliser les prestations de soins". L'évaluation est sommative pour les indicateurs et critères retenus pour la 2GSI dans le domaine de compétence "s'engager dans la profession". |
| 12. | ENSCL | 2GSI | Pour pouvoir être admis en classe 1GSI, l'élève doit avoir suivi tous les stages et avoir au moins une maîtrise pour les critères et indicateurs dans le domaine de l'engagement professionnel retenu pour la classe 2GSI. |
| 13. | ENSCL | 1GSI | 7 semaines de stage incluant des activités pédagogiques pré- et postcliniques. L'évaluation est sommative en classe de 1GSI pour les critères à maîtriser à la fin de la classe 1GSI dans tous les domaines de compétence. L'année scolaire comprend également 3 semaines de stage supplémentaires après l'examen en vue d'une admission au BTS-SI. |
| 14. | SCHUS | | La discipline porte sur: sociologie, psychologie. |

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section de la formation de l'infirmier

Disciplines	Code	Rem.	2GSIFR			1GSIFR		
			11			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Français	FRANC		4	3		3	3	
Groupe à option Langues	GOLAN							
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3		4	3	
<i>Anglais</i>	ANGLA		3	3		4	3	
Spécialisation	SPECI							
Connaissances scientifiques	CONSC	1			3			
<i>Biophysique / Biochimie</i>	BIOPC			2				
<i>Mathématiques appliquées</i>	MATHA			2				
Biologie humaine	BIOHU	2	✓	2	4	✓	3	4
Connaissances professionnelles de base 1	COPR1	1	✓		4	✓		4
<i>Pharmacologie</i>	PHARM			1			1	
<i>Hygiène professionnelle / Microbiologie</i>	HYGMI	3		1			1	
Connaissances professionnelles de base 2	COPR2	1	✓		4	✓		4
<i>Nutrition et diététique</i>	NUTDI			1				
<i>Étapes de la vie</i>	ETAPE	4		1			1	
<i>Éducation pour la santé - santé publique</i>	EDSAP						1	
Sciences médicales	SCMED	5	✓	2	4	✓	3	4
Concepts de soins et problèmes infirmiers	COSPI	6	✓	4	4			
Concepts de soins et problèmes infirmiers 1	COSP1	7				✓	3	4
Concepts de soins et problèmes infirmiers 2	COSP2	8				✓	3	4
Connaissances relationnelles et déontologiques	CONRD	1	✓		4	✓		4
<i>Communication professionnelle</i>	COMPR	9		2			2	
<i>Connaissance du monde professionnel</i>	CONPR	10		1			1	
Connaissances professionnelles appliquées / pratiques	COPAP		✓			✓		
<i>Laboratoire d'enseignement clinique</i>	LABPS			2			2	
<i>Enseignement clinique</i>	ENSCL	11, 12, 13						
Formation générale	FORGE							
Sciences humaines et sociales	SCHUS	14	✓	2	4	✓	2	4
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Total				32	38		32	39

Remarques:

- | | | | |
|-----|----------------------------|--------|---|
| 1. | CONSC, COPR1, COPR2, CONRD | | Toutes les matières comptent à parts égales. |
| 2. | BIOHU | | La discipline porte sur: anatomie, physiologie. |
| 3. | HYGMI | | La matière porte entre autres sur: bactériologie, virologie et parasitologie. |
| 4. | ETAPE | | La matière porte sur: enfant sain, adolescent, personne âgée. |
| 5. | SCMED | | La discipline porte sur: pathologie, pharmacologie. |
| 6. | COSPI | | La discipline porte sur: jugement professionnel, investigations et imagerie médicale, principes des soins infirmiers en matière de médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie, psychiatrie et santé mentale, gériatrie. |
| 7. | COSP1 | | La discipline porte sur le volet "soins" de la prise en charge chirurgicale (prendre en charge une personne en situation chirurgicale, soins pré- et postopératoires en général et dans des situations spécifiques, telles que opérations orthopédiques...) |
| 8. | COSP2 | | La discipline porte sur le volet "soins" de la prise en charge des aspects médicaux (prise en charge d'une personne atteinte de maladies chroniques, telles que BPCO, diabète...) |
| 9. | COMPR | | La matière porte sur: communication fonctionnelle et aidante, théorie + laboratoire (1+1). |
| 10. | CONPR | | La matière porte sur: éthique de la profession, législation, principes d'administration, méthodologie à la recherche, aspects juridiques de la profession. |
| 11. | ENSCL | 2GSIFR | 7 semaines de stage incluant des activités pédagogiques pré- et postcliniques. L'évaluation est formative en classe de 2GSIFR pour les domaines de compétence : "établir une communication professionnelle", "poser un jugement professionnel", "réaliser les prestations de soins". L'évaluation est sommative pour les indicateurs et critères retenus pour la 2GSIFR dans le domaine de compétence "s'engager dans la profession". |
| 12. | ENSCL | 2GSIFR | Pour pouvoir être admis en classe 1GSIFR, l'élève doit avoir suivi tous les stages et avoir au moins une maîtrise pour les critères et indicateurs dans le domaine de l'engagement professionnel retenu pour la classe 2GSIFR. |
| 13. | ENSCL | 1GSIFR | 7 semaines de stage incluant des activités pédagogiques pré- et postcliniques. L'évaluation est sommative en classe de 1GSIFR pour les critères à maîtriser à la fin de la classe 1GSIFR dans tous les domaines de compétence. L'année scolaire comprend également 3 semaines de stage supplémentaires après l'examen en vue d'une admission au BTS-SI. |
| 14. | SCHUS | | La discipline porte sur: sociologie, psychologie. |

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section sciences de la santé

Disciplines	Code	Rem.	4GSH			3GSH			2GSH			1GSH		
			12			10			12			11		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Anglais	ANGLA		3	3		3	3		3	3		3	3	
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Français	FRANC		3	3										
Français option niveau	FRAON													
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA					3	3							
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB					3	3							
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM								3	3		3	3	
<i>Français</i>	FRANC								3	3		3	3	
Mathématiques	MATHE		✓	4	4	4	4		3	3		3	3	
Spécialisation	SPECI													
Biologie humaine, cellulaire et microbiologie	BIOHM		✓	3	4	3	4		✓	3	4	✓	5	4
Chimie	CHIMI		3	4		3	4							
Physique	PHYSI		3	4		3	4							
Sciences humaines et de la santé	SHUSA								✓	3	4	✓	3	4
Chimie médicale	CHIME								✓	3	4	✓	3	4
Physique médicale	PHYME								✓	3	4	✓	3	4
Sciences médicales	SCMED								✓	3	4	✓	3	4
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STINP	1												
Travail personnel	TRAPE													
Formation générale	FORGE													
Méthodologie	METHO		1	1		1	1							
Informatique et statistiques	INFST		2	2		2	2		2	2		2	2	
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL			2										
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		1											
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT		1											
Vie et société	VIESO		1	2		1	2							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT					2	2							
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1		2	1		2	1	
Travail personnel	TRAPE								2	3				
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO								2	2		1	2	
Total			30	33		30	33		32	37		31	34	

Remarque:

1. STINP 2GSH Les élèves de 2GSH effectuent un stage obligatoire de deux semaines à raison de 38 heures par semaine, c.-à-d. un total de 76 heures. Ce stage est une condition préalable à l'admission en classe de 1GSH.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section sciences sociales

Disciplines	Code	Rem.	4GSO			3GSO			2GSO			1GSO		
			12			11			11			11		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Anglais	ANGLA		3	3		3	3	3	3		3	3		
Français option niveau	FRAON													
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3		3	3							
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3		3	3							
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM							3	3		3	3		
<i>Français</i>	FRANC							3	3		3	3		
Mathématiques	MATHE		2	3		2	3	3	3		3	3		
Spécialisation	SPECI													
Connaissance du monde	COMON		✓	4	4	✓	4	4						
Économie générale	ECOGN		3	3		3	3							
Informatique appliquée	INFAP	1	2	2		2	2							
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	✓	4	2						
Biologie	BIOLO		2	2										
Connaissance du monde contemporain	CONMO							✓	4	3	✓	4	3	
Sociologie	SOCIO							2	3		2	3		
Psychologie et communication	PSYCO							✓	4	3	✓	4	3	
Économie et droit	ECODR							2	3		2	3		
Formation générale	FORGE													
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL			2										
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		1											
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT		1											
Vie et société	VIESO		1	2		1	2							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT					2	2							
Questions philosophiques	QUEPH							2	2		2	2		
Pédagogie	PEDAG							2	2		2	2		
Arts et culture	ARTCU										2	1		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1	2	1		2	1		
Travail personnel	TRAPE							2	2					
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO		2	2		2	2	2	1		2	1		
Total			31	32		31	30	31	29		31	28		

Remarque:

1. INFAP 3GSO Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section sciences sociales
Régime linguistique spécifique
Continuation de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GSOA			3GSOA			2GSOA			1GSOA		
			12			10			10			11		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Allemand option niveau	DEUON													
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA		3	3	3	3								
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB		3	3	3	3								
Anglais	ANGLA		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Français	FRANC		3	3	3	3								
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM							3	3	3	3	3	3	
<i>Français</i>	FRANC							3	3	3	3	3	3	
Mathématiques	MATHE		2	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	
Spécialisation	SPECI													
Connaissance du monde	COMON		✓	4	4	4	4							
Économie générale	ECOGN		3	3	3	3								
Informatique appliquée	INFAP	1	2	2	2	2								
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	4	2							
Biologie	BIOLO		2	2										
Connaissance du monde contemporain	CONMO							✓	4	3	✓	4	3	
Sociologie	SOCIO							2	3	2	3	2	3	
Psychologie et communication	PSYCO							✓	4	3	✓	4	3	
Économie et droit	ECODR							2	3	2	3	2	3	
Formation générale	FORGE													
Vie et société	VIESO		1	2	1	2								
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2	2	2								
Questions philosophiques	QUEPH							2	2	2	2	2	2	
Pédagogie	PEDAG							2	2	2	2	2	2	
Arts et culture	ARTCU											2	1	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	1	
Travail personnel	TRAPE							2	2					
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO		2	2	2	2	2	1	2	1	2	1	1	
Total			31	32	31	30	31	29	31	28	31	28	28	

Remarque:

1. INFAP 3GSOA Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section sciences sociales
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GSOF			3GSOF			2GSOF			1GSOF		
			12			11			11			11		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Anglais	ANGLA		3	3		3	3	3	3		3	3		
Français	FRANC		3	3		3	3							
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM							3	3		3	3		
<i>Français</i>	FRANC							3	3		3	3		
Mathématiques	MATHE		2	3		2	3	3	3		3	3		
Spécialisation	SPECI													
Connaissance du monde	COMON		✓	4	4	✓	4	4						
Économie générale	ECOGN		3	3		3	3							
Informatique appliquée	INFAP	1	2	2		2	2							
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	✓	4	2						
Biologie	BIOLO		2	2										
Connaissance du monde contemporain	CONMO							✓	4	3	✓	4	3	
Sociologie	SOCIO							2	3		2	3		
Psychologie et communication	PSYCO							✓	4	3	✓	4	3	
Économie et droit	ECODR							2	3		2	3		
Formation générale	FORGE													
Vie et société	VIESO		1	2		1	2							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2		2	2							
Questions philosophiques	QUEPH							2	2		2	2		
Pédagogie	PEDAG							2	2		2	2		
Arts et culture	ARTCU										2	1		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1	2	1		2	1		
Travail personnel	TRAPE							2	2					
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO		2	2		2	2	2	1		2	1		
Total			31	32		31	30	31	29		31	28		

Remarque:

1. INFAP 3GSOF Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section sciences sociales

Disciplines	Code	Rem.	4GSO-FR			3GSO-FR		
			12			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Français	FRANC		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Allemand option niveau	DEUON							
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA		3	3	3	3		
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE		2	3	2	3		
Spécialisation	SPECI							
Connaissance du monde	COMON		✓	4	4	✓	4	
Économie générale	ECOGN		3	3	3	3		
Informatique appliquée	INFAP	1	2	2	2	2		
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	✓	4	
Biologie	BIOLO		2	2				
Formation générale	FORGE							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2	2	2		
Vie et société	VIESO		1	2	1	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO		2	2	2	2		
Total			31	32	31	30		

Remarque:

1. INFAP

Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division technique générale
Section architecture, design et développement durable

Disciplines	Code	Rem.	4GA3D			3GA3D			2GA3D			1GA3D		
			12			12			10			10		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Anglais	ANGLA		3	3		3	3	3	3		3	3		
Français option niveau	FRAON													
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3		3	3							
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3		3	3							
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM							3	3		3	3		
<i>Français</i>	FRANC							3	3		3	3		
Mathématiques	MATHE		✓	4	3	✓	4	3	4	3	5	3		
Spécialisation	SPECI													
Chimie	CHIMI		3	3		3	3	3	3		2	3		
Physique	PHYSI		3	3		3	3	3	3		2	3		
Architecture	ARCHI		✓	2	4	✓	2	4						
Construction	CONST		✓	2	4	✓	2	4						
Design	DESGN		✓	2	4	✓	2	4						
Groupe à options 2 disciplines parmi 3	GOP23	1												
<i>Architecture</i>	ARCHI							✓	3,5	4	✓	4	4	
<i>Construction</i>	CONST							✓	3,5	4	✓	4	4	
<i>Design</i>	DESGN							✓	3,5	4	✓	4	4	
Développement durable	DEVDU							2	2		2	2		
Formation générale	FORGE													
Vie et société	VIESO		1	2		1	2							
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL			2										
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		1											
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT		1											
Éducation à la citoyenneté	EDCIT					2	2							
Questions philosophiques	QUEPH							2	2		2	2		
Connaissance du monde contemporain	CONMO							2	2		2	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1	2	1		2	1		
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO		1	2		1	2	1	2		1	2		
Total			31	37		31	37	32	32		32	32		

Remarque:

1. GOP23 L'élève choisit deux disciplines parmi les 3 proposées en classe de 2e et maintient ce choix en classe de 1e.

Enseignement secondaire général

Classes supérieures

Division technique générale

Section ingénierie

Disciplines	Code	Rem.	4GIG			3GIG			2GIG			1GIG		
			11			11			11			11		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Anglais	ANGLA		3	3		3	3		3	3		3	3	
Français option niveau	FRAON													
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3		3	3							
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3		3	3							
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM								3	3		3	3	
<i>Français</i>	FRANC								3	3		3	3	
Mathématiques	MATHE	1	✓	5	4	✓	5	4	✓		4	✓		4
<i>Mathématiques I</i>	MATH1								3			4		
<i>Mathématiques II</i>	MATH2								2			2		
Spécialisation	SPECI													
Chimie	CHIMI	2		3	4		3	4		3	4		3	4
Physique	PHYSI	3	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4		3	4
Électrotechnique	ELETE	4								3	3		3	3
Informatique	INFOR	5		2	3		2	3		2	3		2	3
Mécanique	MECAN									2	3		3	3
Technologie	TECNO	6		2	3		3	3		4	3		2	3
Formation générale	FORGE													
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL				2									
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM			1										
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT			1										
Vie et société	VIESO			1	2		1	2						
Éducation à la citoyenneté	EDCIT						2	2						
Connaissance du monde contemporain	CONMO									2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO			2	2		1	2						
Total				31	34		31	34		32	33		32	33

Remarques:

1. MATHE Pondération:
MATH1: 2/3;
MATH2: 1/3.
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI).
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY).
4. ELETE Dont une leçon de travaux pratiques (code TPELE).
5. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
6. TECNO Dont une leçon de travaux pratiques (code TPTEN).

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division technique générale
Section ingénierie
Régime linguistique spécifique
Continuation de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GIGA			3GIGA			2GIGA			1GIGA		
			11			11			11			11		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Allemand option niveau	DEUON													
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA			3	3		3	3						
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB			3	3		3	3						
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	3		3	3
Français	FRANC			3	3		3	3						
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM									3	3		3	3
<i>Français</i>	FRANC									3	3		3	3
Mathématiques	MATHE	1	✓	5	4	✓	5	4	✓		4	✓		4
<i>Mathématiques I</i>	MATH1									3			4	
<i>Mathématiques II</i>	MATH2									2			2	
Spécialisation	SPECI													
Chimie	CHIMI	2		3	4		3	4		3	4		3	4
Physique	PHYSI	3	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4		3	4
Électrotechnique	ELETE	4								3	3		3	3
Informatique	INFOR	5		2	3		2	3		2	3		2	3
Mécanique	MECAN									2	3		3	3
Technologie	TECNO	6		2	3		3	3		4	3		2	3
Formation générale	FORGE													
Vie et société	VIESO			1	2		1	2						
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2		2	2						
Connaissance du monde contemporain	CONMO									2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO			2	2		1	2						
Total				31	34		31	34		32	33		32	33

Remarques:

1. MATHE Pondération:
MATH1: 2/3;
MATH2: 1/3.
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI).
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY).
4. ELETE Dont une leçon de travaux pratiques (code TPELE).
5. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
6. TECNO Dont une leçon de travaux pratiques (code TPTEN).

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division technique générale
Section ingénierie
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GIGF			3GIGF			2GIGF			1GIGF		
			11			11			11			11		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Anglais	ANGLA		3	3		3	3		3	3		3	3	
Français	FRANC		3	3		3	3							
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM								3	3		3	3	
<i>Français</i>	FRANC								3	3		3	3	
Mathématiques	MATHE	1	✓	5	4	✓	5	4	✓		4	✓		4
<i>Mathématiques I</i>	MATH1								3			4		
<i>Mathématiques II</i>	MATH2								2			2		
Spécialisation	SPECI													
Chimie	CHIMI	2		3	4		3	4		3	4		3	4
Physique	PHYSI	3	✓	3	4	✓	3	4	✓	3	4		3	4
Électrotechnique	ELETE	4								3	3		3	3
Informatique	INFOR	5		2	3		2	3		2	3		2	3
Mécanique	MECAN									2	3		3	3
Technologie	TECNO	6		2	3		3	3		4	3		2	3
Formation générale	FORGE													
Vie et société	VIESO			1	2		1	2						
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2		2	2						
Connaissance du monde contemporain	CONMO									2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO			2	2		1	2						
Total				31	34		31	34		32	33		32	33

Remarques:

1. MATHE Pondération:
MATH1: 2/3;
MATH2: 1/3.
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI).
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY).
4. ELETE Dont une leçon de travaux pratiques (code TPELE).
5. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
6. TECNO Dont une leçon de travaux pratiques (code TPTEN).

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division technique générale
Section ingénierie

Disciplines	Code	Rem.	4GIG-FR			3GIG-FR		
			11			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Français	FRANC		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Allemand option niveau	DEUON							
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA		3	3	3	3		
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE	1	✓	5	4	✓	5	4
Spécialisation	SPECI							
Chimie	CHIMI	2		3	4		3	4
Physique	PHYSI	3	✓	3	4	✓	3	4
Informatique	INFOR	4		2	3		2	3
Technologie	TECNO	5		2	3		3	3
Formation générale	FORGE							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2		2	2
Vie et société	VIESO			1	2		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO			2	2		1	2
Total				31	34		31	34

Remarques:

1. MATHE Pondération:
MATH1: 2/3;
MATH2: 1/3.
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI).
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY).
4. INFOR Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
5. TECNO Dont une leçon de travaux pratiques (code TP TEN).

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division technique générale
Section informatique

Disciplines	Code	Rem.	2GIN			1GIN		
			9			9		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Anglais	ANGLA		3	4		3	4	
Groupe à option Langues	GOLAN							
<i>Allemand</i>	ALLEM		3	3		3	3	
<i>Français</i>	FRANC		3	3		3	3	
Mathématiques	MATHE	1	✓		4	✓		4
<i>Mathématiques I</i>	MATH1			3			4	
<i>Mathématiques II</i>	MATH2			3			2	
Spécialisation	SPECI							
Programmation	PROGR	2	✓	4	4	✓	4	4
Téléinformatique et réseaux	TEINF	2		4	4		3	3
Architecture des ordinateurs	ARCOR	5		2	3			
Bases de données	BASDO	5					3	3
Sciences naturelles et technologie	SNTEC	3		4	3		4	3
Formation générale	FORGE							
Connaissance du monde contemporain	CONMO	4		2	2		2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Total				30	28		30	27

Remarques:

1. MATHE

Pondération:
MATH1: 2/3;
MATH2: 1/3.
2. PROGR, TEINF

Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.
3. SNTEC

Dont 1 leçon de travaux pratiques (code TPSNT)
4. CONMO 2GIN

Cette discipline comprend une partie d'enseignement économique (Economie de l'entreprise et Economie politique) à raison de 1 des 2 leçons, elle est à confier à un titulaire unique.
5. ARCOR, BASDO

Afin de bien ancrer les théories dans la pratique, il est recommandé que la classe dispose d'une salle d'ordinateurs pour au moins 50% du temps.

Enseignement secondaire général

Classes supérieures

Division technique générale

Section sciences naturelles

Disciplines	Code	Rem.	4GSN			3GSN			2GSN		1GSN	
			11			11			11		10	
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA											
Allemand	ALLEM		3	3		3	3					
Anglais	ANGLA		3	3		3	3	3	3	3	3	
Français option niveau	FRAON											
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3		3	3					
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3		3	3					
Groupe à option Langues	GOLAN											
<i>Allemand</i>	ALLEM							3	3	3	3	
<i>Français</i>	FRANC							3	3	3	3	
Mathématiques	MATHE		✓	4	4	✓	4	4	4	4	5	4
Spécialisation	SPECI											
Biologie	BIOLO	1	3	4		3	4	3	4	3,5	4	
Chimie	CHIMI	2	3	4		3	4	3	4	3,5	4	
Physique	PHYSI	3	3	4		3	4	3	4	3	4	
Informatique appliquée	INFAP	4	2	2		2	2					
Géographie	GEOGR							3	3	3	3	
Travail personnel	TRAPE							2	2			
Formation générale	FORGE											
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL			2								
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		1									
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT		1									
Vie et société	VIESO		1	2		1	2					
Éducation à la citoyenneté	EDCIT					2	2					
Questions philosophiques	QUEPH							2	2	2	2	
Connaissance du monde contemporain	CONMO							2	2	2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1	2	1	2	1	
Domaine optionnel	DOOPT											
Cours à option	COUAO		2	2		2	2	1	1	1	1	
Total			31	34		31	34	31	33	31	31	

Remarques:

1. BIOLO Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO).
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI).
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY).
4. INFAP Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division technique générale
Section sciences naturelles
Régime linguistique spécifique
Continuation de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GSNA			3GSNA			2GSNA		1GSNA	
			11			11			11		10	
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA											
Allemand option niveau	DEUON											
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA		3	3		3	3					
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB		3	3		3	3					
Anglais	ANGLA		3	3		3	3		3	3	3	3
Français	FRANC		3	3		3	3					
Groupe à option Langues	GOLAN											
<i>Allemand</i>	ALLEM								3	3	3	3
<i>Français</i>	FRANC								3	3	3	3
Mathématiques	MATHE		✓	4	4	✓	4	4	4	4	5	4
Spécialisation	SPECI											
Biologie	BIOLO	1	3	4		3	4		3	4	3,5	4
Chimie	CHIMI	2	3	4		3	4		3	4	3,5	4
Physique	PHYSI	3	3	4		3	4		3	4	3	4
Informatique appliquée	INFAP	4	2	2		2	2					
Géographie	GEOGR								3	3	3	3
Travail personnel	TRAPE								2	2		
Formation générale	FORGE											
Vie et société	VIESO		1	2		1	2					
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2		2	2					
Questions philosophiques	QUEPH								2	2	2	2
Connaissance du monde contemporain	CONMO								2	2	2	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1		2	1	2	1
Domaine optionnel	DOOPT											
Cours à option	COUAO		2	2		2	2		1	1	1	1
Total			31	34		31	34		31	33	31	31

Remarques:

1. BIOLO Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO).
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI).
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY).
4. INFAP Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division technique générale
Section sciences naturelles
Régime linguistique spécifique
Début de l'apprentissage de l'allemand

Disciplines	Code	Rem.	4GSNF			3GSNF			2GSNF		1GSNF	
			11			11			11		10	
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA											
Allemand	ALLEM		3	3		3	3					
Anglais	ANGLA		3	3		3	3	3	3	3	3	
Français	FRANC		3	3		3	3					
Groupe à option Langues	GOLAN											
<i>Allemand</i>	ALLEM							3	3	3	3	
<i>Français</i>	FRANC							3	3	3	3	
Mathématiques	MATHE		✓	4	4	✓	4	4	4	4	5	4
Spécialisation	SPECI											
Biologie	BIOLO	1	3	4		3	4	3	4	3,5	4	
Chimie	CHIMI	2	3	4		3	4	3	4	3,5	4	
Physique	PHYSI	3	3	4		3	4	3	4	3	4	
Informatique appliquée	INFAP	4	2	2		2	2					
Géographie	GEOGR							3	3	3	3	
Travail personnel	TRAPE							2	2			
Formation générale	FORGE											
Vie et société	VIESO		1	2		1	2					
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2		2	2					
Questions philosophiques	QUEPH							2	2	2	2	
Connaissance du monde contemporain	CONMO							2	2	2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1	2	1	2	1	
Domaine optionnel	DOOPT											
Cours à option	COUAO		2	2		2	2	1	1	1	1	
Total			31	34		31	34	31	33	31	31	

Remarques:

1. BIOLO Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO).
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI).
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY).
4. INFAP Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division technique générale
Section sciences naturelles

Disciplines	Code	Rem.	4GSN-FR			3GSN-FR		
			11			11		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Français	FRANC		3	3	3	3		
Anglais	ANGLA		3	3	3	3		
Allemand option niveau	DEUON							
<i>Allemand (cours avancé)</i>	DEUCA		3	3	3	3		
<i>Allemand (cours de base)</i>	DEUCB		3	3	3	3		
Mathématiques	MATHE		✓	4	4	✓	4	
Spécialisation	SPECI							
Biologie	BIOLO	1	3	4	3	4		
Chimie	CHIMI	2	3	4	3	4		
Physique	PHYSI	3	3	4	3	4		
Informatique appliquée	INFAP	4	2	2	2	2		
Formation générale	FORGE							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT		2	2	2	2		
Vie et société	VIESO		1	2	1	2		
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	2	1		
Domaine optionnel	DOOPT							
Cours à option	COUAO		2	2	2	2		
Total			31	34	31	34		

Remarques:

1. BIOLO Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO).
2. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI).
3. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY).
4. INFAP Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève.
L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre.
Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général

Classes supérieures

Division technique générale

Section sciences naturelles, sciences informatiques et sciences mathématiques

Disciplines	Code	Rem.	4G3S			3G3S			2G3S			1G3S		
			11			11			11			10		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Anglais	ANGLA		3	3		3	3		3	3		3	3	
Français option niveau	FRAON													
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3		3	3							
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3		3	3							
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM								3	3		3	3	
<i>Français</i>	FRANC								3	3		3	3	
Mathématiques	MATHE	1	✓	5	4	✓	5	4		4			4	
<i>Mathématiques I</i>	MATH1								3			4		
<i>Mathématiques II</i>	MATH2								2			2		
Spécialisation	SPECI													
Biologie	BIOLO	2	✓	3	4	✓	3	4	3	4		3,5	4	
Physique	PHYSI	4		3	4		3	4	3	4		3	4	
Chimie	CHIMI	3		3	4		3	4	3	4		3	4	
Sciences informatiques	SINFO	5		1	3		2	3	2	3		2	3	
Travail personnel	TRAPE								2	2				
Formation générale	FORGE													
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL				2									
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM			1										
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT			1										
Vie et société	VIESO			1	2		1	2						
Éducation à la citoyenneté	EDCIT						2	2						
Questions philosophiques	QUEPH								2	2		2	2	
Connaissance du monde contemporain	CONMO								2	2		2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1	2	1		2	1	
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO			2	2		1	2	1	2		1,5	2	
Total				31	35		31	35		31	34		31	32

Remarques:

1. MATHE Pondération:
MATH1: 2/3;
MATH2: 1/3.
2. BIOLO Dont une leçon de travaux pratiques (code TPBIO).
3. CHIMI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPCHI).
4. PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques (code TPPHY).
5. SINFO Vu l'aspect pratique du cours, celui-ci doit avoir lieu entièrement dans une salle informatique avec un poste par élève. Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division technique générale
Section technologies, sport et santé

Disciplines	Code	Rem.	4GT2S			3GT2S			2GT2S			1GT2S		
			13			13			12			12		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Allemand	ALLEM		3	3		3	3							
Anglais	ANGLA		3	3		3	3							
Français option niveau	FRAON													
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3		3	3							
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3		3	3							
Mathématiques	MATHE	1	✓	4	3	✓	4	3	4	3		4	3	
Groupe à options 2 langues parmi 3	GRO23													
<i>Allemand</i>	ALLEM								3	3		3	3	
<i>Anglais</i>	ANGLA								3	3		3	3	
<i>Français</i>	FRANC								3	3		3	3	
Spécialisation	SPECI													
Sciences du sport	SCISP	2	✓	3	3	✓	3	3	✓	4	4	✓	4	4
Biologie	BIOLO		2	3		2	3		2	3		2	3	
Chimie	CHIMI		2	3		2	3		2	3		2	3	
Physique	PHYSI		2	3		2	3		2	3		2	3	
Psychologie sociale et communication	PSYSC		1	2		1	2		2	3		2	3	
Informatique appliquée	INFAP	3	2	2		2	2							
Informatique	INFOR	3							2	3		2	3	
Formation générale	FORGE													
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL			2										
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		1											
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT		1											
Vie et société	VIESO		1	2		1	2							
Éducation à la citoyenneté	EDCIT					2	2							
Questions philosophiques	QUEPH								2	2		2	2	
Connaissance du monde contemporain	CONMO								2	2		2	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1		2	1		2	1		2	1	
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO					1	2		1	2		1	2	
Total			30	33		31	35		31	35		31	35	

Remarques:

1. MATHE Les mathématiques sont enseignées de manière interdisciplinaire avec les disciplines biologie, chimie, physique et sciences du sport.
2. SCISP Dont une leçon de travaux pratiques organisés de manière interdisciplinaire avec les disciplines biologie, chimie et physique (code TPSCS).
3. INFAP, INFOR Vu l'aspect pratique de ces cours, ceux-ci doivent avoir lieu entièrement dans une salle d'informatique avec un poste par élève. L'utilisation d'une tablette ne se substitue pas à un ordinateur dans ce cadre. Le nombre d'élèves par auditoire ou par enseignant sera idéalement limité à 15. Il est recommandé d'organiser le cours à raison de blocs de deux leçons consécutives.

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division artistique
Section arts et communication visuelle

Disciplines	Code	Rem.	4GACV			3GACV			2GACV			1GACV		
			12			12			12			11		
			df	leç.	coeff.									
Langues et mathématiques	LANMA													
Anglais	ANGLA			3	3		3	3		3	3		3	3
Allemand	ALLEM	1	✓	3	3	✓	3	3						
Français option niveau	FRAON													
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA	1	✓	3	3	✓	3	3						
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB			3	3		3	3						
Groupe à option Langues	GOLAN													
<i>Allemand</i>	ALLEM									3	3		3	3
<i>Français</i>	FRANC									3	3		3	3
Mathématiques	MATHE			2	3		2	3		3	3		3	3
Spécialisation	SPECI													
Histoire de l'art	HISAR		✓	3	3	✓	2	3	✓	3	4	✓	3	4
Langage plastique bidimensionnel	LAPLA	2, 3	✓		4	✓		4						
<i>Dessin à main levée</i>	DESMA	4		3			3							
<i>Théorie de la couleur / Peinture</i>	THCOP	5		2										
<i>Impression graphique</i>	IMPGR						2							
Dessin à main levée / Dessin appliqué	DEMAP								✓	4	4	✓	5	4
Communication graphique	COMGR	6		2	3		2	3		3	3		3	3
Perspective / Projection orthogonale	PERSP			2	2		2	2						
Volume et Conception 3D	VOLCO	7, 8		2	3		3	3		3	3		4	3
Langage des médias	LAMED									2	2		2	2
Travail personnel	TRAPE										2			
Formation générale	FORGE													
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL				2									
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM			1										
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT			1										
Vie et société	VIESO			1	2		1	2						
Éducation à la citoyenneté	EDCIT						2	2						
Connaissance du monde contemporain	CONMO									2	2		2	2
Sciences	SCIEN	9									2			2
<i>Chimie</i>	CHIMI									1			1	
<i>Physique</i>	PHYSI									1			1	
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1		2	1		2	1
Domaine optionnel	DOOPT													
Cours à option	COUAO			1	2		1	2						
Total				31	34		31	34		30	32		32	30

Remarques:

Les travaux dirigés sont enseignés sous forme de groupes avec de préférence un maximum de 14 élèves ou bien avec toute la classe dans la même salle, à la même heure et avec 2 enseignants.

- | | | | |
|----|--------------|--------------|--|
| 1. | ALLEM, FRACA | 4GACV | En classe de 4e, l'élève choisit l'allemand ou le français (cours avancé) comme discipline fondamentale; ce choix reste le même en classe de 3e. |
| 2. | LAPLA | 4GACV | Pondération:
DESMA: 2/3;
THCOP: 1/3. |
| 3. | LAPLA | 3GACV | Pondération:
DESMA: 2/3;
IMPGR: 1/3. |
| 4. | DESMA | | Une leçon de théorie enseignée en salle de dessin et deux leçons de travaux dirigés enseignées en salle de dessin. |
| 5. | THCOP | | Deux leçons de travaux dirigés enseignées en salle de dessin. |
| 6. | COMGR | | Une leçon de théorie enseignée en salle informatique et une leçon de travaux dirigés enseignée en salle informatique. |
| 7. | VOLCO | 4GACV | Dont une leçon de travaux dirigés enseignée en atelier artistique. |
| 8. | VOLCO | 3GACV | Dont deux leçons de travaux dirigés enseignées en atelier artistique. |
| 9. | SCIEN | 2GACV, 1GACV | Pondération:
CHIMI: 1/2;
PHYSI: 1/2. |

Enseignement secondaire général
Classes supérieures
Division artistique
Section production musicale

Disciplines	Code	Rem.	4GPM		
			11		
			df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA				
Anglais	ANGLA		3	3	
Allemand	ALLEM		3	3	
Français option niveau	FRAON				
<i>Français (cours avancé)</i>	FRACA		3	3	
<i>Français (cours de base)</i>	FRACB		3	3	
Mathématiques	MATHE		2	3	
Spécialisation	SPECI				
Production musicale	PROMU	✓	4	4	
Compréhension musicale	COMPM	✓	2	3	
Industrie musicale	INDMU		3	3	
Économie générale	ECOGN		3	3	
Formation générale	FORGE				
Travail personnel	TRAPE				
Citoyenneté, culture et langue luxembourgeoises	CITCL				2
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		1		
<i>Éducation à la citoyenneté</i>	EDCIT		1		
Vie et société	VIESO		1	2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	1	
Domaine optionnel	DOOPT				
<i>Cours à option</i>	COUAO		1	2	
Total			29	32	

Enseignement secondaire général

Lycée Ermesinde

Classes inférieures

Voie d'orientation

Disciplines	Code	Rem.	7G-LEM	6G-LEM	5G-LEM	5PRO-LEM
			0	0	0	0
			leç.	leç.	leç.	leç.
Français	FRANC		4	4	4	4
Allemand	ALLEM		2	2	2	2
Anglais	ANGLA		4	4	4	2
Mathématiques	MATHE		4	4	4	4
Art et société	ARTSO		2	2	2	2
Vie et société	VIESO		2	2	2	2
Science et technique	SCITE		4	4	4	4
Sport et santé	SPOSA		2	2	2	2
Total			24	24	24	22

Remarques:

Les digital sciences font partie intégrante des disciplines "art et société", "vie et société", "sciences et techniques".

Les élèves rédigent un travail personnel annuel.

3. 7G-LEM, 6G-LEM, 5G-LEM Les élèves prestent au minimum huit leçons hebdomadaires dans une entreprise interne.
4. 5PRO-LEM Les élèves prestent au minimum dix leçons hebdomadaires dans une entreprise interne.

Enseignement secondaire général

Lycée Ermesinde

Classes inférieures

Voie de préparation

Disciplines	Code	Rem.	7P-LEM	6P-LEM	5P-LEM
			0	0	0
			leç.	leç.	leç.
Français	FRANC		4	4	4
Allemand	ALLEM		2	2	2
Anglais	ANGLA		2	2	2
Mathématiques	MATHE		4	4	4
Art et société	ARTSO		2	2	2
Vie et société	VIESO		2	2	2
Science et technique	SCITE		4	4	4
Sport et santé	SPOSA		2	2	2
Total			22	22	22

Remarques:

Les digital sciences font partie intégrante des disciplines "art et société", "vie et société", "sciences et techniques".

Les élèves rédigent un travail personnel annuel. Les élèves prestent au minimum dix leçons hebdomadaires dans une entreprise interne.

Enseignement secondaire général
École nationale pour adultes
Classes inférieures

Disciplines	Code	Rem.	5BA	5AV
			10	10
			leç.	leç.
Enseignement général	ENGEN			
Français	FRANC		3	4
Allemand	ALLEM		3	4
Anglais	ANGLA		4	4
Mathématiques	MATHE		4	6
Sciences naturelles	SCNAT		2	2
Histoire	HISTO		1	2
Géographie	GEOGR		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	2
Tutorat	TUTOR	1	1	1
Activités complémentaires	ACOMP	2	2	2
Formation pratique	FOPRA	3		
Ateliers	ATxxx		12	6
Total			35	35

Remarques:

1. TUTOR Le tutorat individuel fait partie intégrante du programme et est organisé à raison d'une leçon hebdomadaire par apprenant.
2. ACOMP Les activités complémentaires sont choisies par les apprenants dans les domaines artistique, culturel et sportif.
3. FOPRA La formation pratique est complétée par des stages longs ou hebdomadaires en entreprise d'une durée maximale de 120 heures par semestre. Les stages longs peuvent être organisés pendant les vacances scolaires.
L'orientation professionnelle fait partie intégrante de l'atelier pratique à raison d'une leçon hebdomadaire.

Enseignement secondaire général
École nationale pour adultes
Classes inférieures
Classe d'accueil pour jeunes adultes

Disciplines	Code	Rem.	CLIJAA-P		CLIJAA-F		CLIJAA-INT	
			0		0		0	
			df	leç.	df	leç.	df	leç.
Français	FRANC		✓	12	✓	12	✓	12
Luxembourgeois	LUXEM			4		4		2
Anglais	ANGLA			4		6		8
Mathématiques	MATHE	1	✓	4	✓	4	✓	4
Connaissance du monde contemporain	CONMO	1		2				
Éducation à la citoyenneté	EDCIT	1		2				
Biologie	BIOLI	4				2		2
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC							
Éducation artistique	EDUAR		✓	2	✓	2	✓	2
Éducation physique et sportive	EDUPH		✓	2	✓	2	✓	2
Activités complémentaires	ACOMP	2	✓	2	✓	2	✓	2
Tutorat	TUTOR	3		1		1		1
Total				35		35		35

Remarques:

La formation est complétée par des stages longs en entreprise d'une durée maximale de 80 heures par semestre. Les stages longs peuvent être organisés pendant les vacances scolaires.

1. MATHE, CONMO, EDCIT En classe CLIJAA-P et CLIJAA-F, la langue véhiculaire du cours est le français; en classe CLIJAA-INT la langue véhiculaire est l'anglais.
2. ACOMP Les activités complémentaires sont choisies par les apprenants dans les domaines artistique, culturel et sportif.
3. TUTOR Le tutorat porte sur l'orientation scolaire et professionnelle (préparation à la vie professionnelle, préparation et suivides stages) et est documenté dans un portefeuille d'orientation professionnelle.
4. BIOLI En classe de CLIJAA-F, la langue véhiculaire du cours est le français et en CLIJAA-INT la langue véhiculaire est l'anglais.

Enseignement secondaire général
École nationale pour adultes
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section des professions de santé et des professions sociales

Disciplines	Code	Rem.	4GPS-AD			3GPS-AD		
			12			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Enseignement général	ENGEN							
Français	FRANC		4	3		4	3	
Allemand	ALLEM		4	3		4	3	
Anglais	ANGLA		4	3		4	3	
Mathématiques	MATHE		2	3		2	3	
Biologie humaine	BIOHU	1	✓	4	4	✓	4	4
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	✓	3	2
Chimie	CHIMI	1		3	3		3	3
Physique	PHYSI	1		3	3		3	3
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2		2	2
Informatique appliquée	INFAP			2	2		1	2
Éducation physique et sportive	EDUPH			2	1		2	1
Activités complémentaires	ACOMP	2		2	1		2	1
Tutorat	TUTOR	3		1			1	
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STINP	4						
Total				35	30		35	30

Remarques:

Pour les classes de 4GPS-AD et 3GPS-AD, un travail personnel encadré, fait partie intégrante du cours concerné.

1. BIOHU, CHIMI, PHYSI Dont une leçon de travaux pratiques par discipline.
2. ACOMP Les activités complémentaires sont choisies par les apprenants dans les domaines artistique, culturel et sportif.
3. TUTOR Le tutorat individuel fait partie intégrante du programme et est organisé à raison d'une leçon hebdomadaire par apprenant.
4. STINP Des stages d'initiation obligatoires, d'une durée maximale de 80 heures par semestre, en milieu hospitalier, éducatif, social ou culturel sont organisés en cours de formation. Les stages peuvent être organisés pendant les vacances scolaires. L'évaluation est formative.

Enseignement secondaire général
École nationale pour adultes
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Section sciences sociales

Disciplines	Code	Rem.	4GSO-AD			3GSO_AD		
			12			12		
			df	leç.	coeff.	df	leç.	coeff.
Langues et mathématiques	LANMA							
Allemand	ALLEM		4	3	4	3		
Anglais	ANGLA		4	3	4	3		
Français	FRANC		4	3	4	3		
Mathématiques	MATHE		2	3	2	3		
Spécialisation	SPECI							
Connaissance du monde	COMON	1	✓	4	4	✓	4	4
Économie générale	ECOGN	1		3	3		3	3
Pédagogie	PEDAG	1		3	3		3	3
Informatique appliquée	INFAP			2	2		2	2
Sciences humaines et sociales	SCHUS		✓	2	2	✓	2	2
Éducation à la citoyenneté	EDCIT			2	2		2	2
Activités complémentaires	ACOMP	2		2	1		2	1
Tutorat	TUTOR	3		1			1	
Stage d'initiation à la vie professionnelle	STINP	4						
Éducation physique et sportive	EDUPH			1			1	
Total				34	29		34	29

Remarques:

Pour les classes de 4GSO-AD et 3GSO-AD, un travail personnel encadré dans une approche multi-disciplinaire, fait partie intégrante des cours suivants en 4e : SCHUS, INFAP, CONMO et en 3e : SCHUS, INFAP, PEDAG.

1. COMON, ECOGN, PEDAG
Dont une leçon de travaux pratiques, visites pédagogiques par discipline.
2. ACOMP
Les activités complémentaires sont choisies par les apprenants dans les domaines artistique, culturel et sportif.
3. TUTOR
Le tutorat individuel fait partie intégrante du programme et est organisé à raison d'une leçon hebdomadaire par apprenant.
4. STINP
Des stages d'initiation obligatoires, d'une durée maximale de 80 heures par semestre, en milieu éducatif, social ou culturel sont organisés en cours de formation. Les stages peuvent être organisés pendant les vacances scolaires. L'évaluation est formative.

Enseignement secondaire général
École nationale pour adultes
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Formation des adultes
Section de la formation de l'éducateur en alternance

Disciplines	Code	Rem.	2GEA-SEM 1		2GEA-SEM 2		1GEA-SEM 1		1GEA-SEM 2	
			0		0		0		0	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.
Modules fondamentaux	MODFO									
Module 1: Langues	EAM01	1	6	2	3	2	4	2		
<i>Français</i>	FRANC		2		1		2			
<i>Allemand</i>	ALLEM		2		1		2			
<i>Anglais</i>	ANGLA		2		1		2			
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM		2		1					
Module 2: Psychologie	EAM02			2		2		2		2
<i>Psychologie générale</i>	PSYGE		1		3		1		2	
<i>Développement tout au long de la vie</i>	DEVEL						2		2	
Module 3: Pédagogie	EAM03			2		2		2		2
<i>Pédagogie générale</i>	PEDGE		2		2					
<i>Pédagogie sociale</i>	PEDSO						1		2	
<i>Pédagogie inclusive</i>	PEDIN						1		2	
Module 4: Formation pratique	EAM04			2		2		2		2
<i>Pratique professionnelle et tutorat</i>	PRAPT	2								
<i>Méthodologie de la pratique professionnelle / Action éducative et sociale</i>	METPR		2		2		1		2	
Module 5: Travail personnel encadré	EAM05			2		2				
<i>Travail personnel encadré</i>	TRAPR		2		1					
Modules non-fondamentaux	MODNO									
Module 6: Sociologie	EAM06						1		1	
<i>Sociologie</i>	SOCIO						2		2	
Module 7: Arts et culture	EAM07			1		1				
<i>Éducation musicale</i>	EDMUS					2				
<i>Éducation artistique</i>	EDART		2							
Module 8: Pédagogie des activités physiques et sportives	EAM08			1		1				
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2							
<i>Psychomotricité</i>	PSYMO					1				
Module 9: Médias et communication	EAM09									1
<i>Communication</i>	COMMU								1	
<i>Pédagogie des médias</i>	PEDME								1	
Module 10: Mathématiques	EAM10			1		1				
<i>Mathématiques appliquées</i>	MATHA		1		1					

Disciplines	Code	Rem.	2GEA-SEM 1		2GEA-SEM 2		1GEA-SEM 1		1GEA-SEM 2	
			0		0		0		0	
			leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.	leç.	coeff.
Module 11: Sciences naturelles	EAM11						1		1	
<i>Biologie</i>	BIOLO					1			2	
Module 12: Philosophie	EAM12						1		1	
<i>Éthique</i>	ETIQU					1				
<i>Déontologie</i>	DEONT					1				
<i>Développement durable</i>	DEVDU								1	
Total			18	13	15	13	15	11	17	10

Remarques:

La grille des horaires indique la répartition semestrielle des leçons en classes de 2GEA et 1GEA.

1. EAM01 Le candidat choisit en classe de 2GEA obligatoirement trois langues parmi les quatre langues offertes. Il poursuit en classe de 1GEA obligatoirement avec deux des trois langues choisies en classe de 2GEA, considérant que le luxembourgeois est offert uniquement en classe de 2GEA.
2. PRAPT La pratique professionnelle fait partie intégrante du programme et est organisée sur le lieu de travail de l'apprenant.

Enseignement secondaire général
École nationale pour adultes
Classes supérieures
Division des professions de santé et des professions sociales
Formation des adultes
Section de la formation de l'éducateur en alternance
Terminale formation de l'éducateur en alternance

Disciplines	Code	Rem.	1SGEA	
			0	
			leç.	coeff.
Études générales: Éducation et société	ETGES			
Module 1: Éducation à la santé et bien-être	MEAP1		2	1
<i>Développement du bien-être</i>	EDDBE		1	
<i>Préventions dans le domaine de la santé</i>	EDPSA		1	
Module 2: Institutions éducatives et sociales	MEAP2		2	1
<i>Système éducatif et social au Luxembourg</i>	SYEDS		1	
<i>Travail en réseau dans les institutions éducatives et sociales</i>	TRIES		1	
Module 3: Contextes, enjeux actuels et défis de l'action professionnelle de l'éducateur	MEAP3		2	1
<i>Champ d'application et d'identité de la profession de l'éducateur</i>	CAIPE		1	
<i>Gestion de l'hétérogénéité dans les contextes éducatifs et sociaux</i>	GHCES		1	
Etudes spécifiques: Pédagogie et didactique en milieu éducatif et social	ETSPD			
Module 4: Langues, langage et communication dans le travail éducatif	MEAP4		3	2
<i>Communication, langues et langage dans des contextes sociaux multilingues</i>	COLMU		1	
<i>Développement du langage dans des contextes multilingues</i>	DELMU		1	
<i>Culture écrite et autres moyens d'expression</i>	CEAME		1	
Module 5: Pédagogie des activités sociales, éducatives et culturelles	MEAP5		2	2
<i>Expression culturelle, artistique et musicale</i>	EXCAM		1	
<i>Expression corporelle et relations au monde extérieur</i>	EXCOR		1	

Disciplines	Code	Rem.	1SGEA	
			0	
			leç.	coeff.
Module 6: Approche professionnelle dans l'accompagnement psychopédagogique	MEAP6		4	2
<i>Regard psychologique dans l'approche professionnelle</i>	PSYAP		1	
<i>Processus de développement et champs d'action en situation exigeante</i>	PRODE		1	
<i>Approche psychopédagogique (...) dans des différentes phases de vie</i>	APPHA	1	1	
<i>Méthodologie et didactique dans des modèles d'action psychopédagogiques spécifiques</i>	MEDIS		1	
Analyse et réflexivité portant sur la pratique professionnelle	ANRPP			
Module 7: Mémoire professionnel sous forme de projet intégré	MEAP7		0,5	3
<i>Méthodologie et élaboration du mémoire professionnel</i>	MEEMP		0,5	
Module 8: Réflexivité de la pratique professionnelle	MEAP8		0,5	3
<i>Analyse et développement pédagogique de la pratique professionnelle</i>	ADPPP		0,5	
Total			16	15

Remarques:

L'analyse et le développement pédagogique de la pratique professionnelle sont organisés pendant en tout 34 semaines, dont 29 semaines en milieu professionnel propre à l'apprenant à raison de 8 heures hebdomadaires et 5 semaines sous forme de stage d'application dans un autre secteur professionnel à raison de 16 heures hebdomadaires.

1. APPHA L'approche psychopédagogique en relation avec des questions de développement, d'apprentissage et de comportement dans des différentes phases de vie.